60¢
plus taxes

BERTÉ

Volume 80 n° 7 Saint-Boniface, du 14 au 20 mai 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998


photo: Jean-Pierre Dubé

Le style à Gilles

Avec son récent prix de l'Association médicale du Manitoba, le sergent Gilles Ferland de la police de Winnipeg attire l'attention sur un service unique. Page 17.

Le gouvernement a révisé la mise en oeuvre de la gestion scolaire

Oui au groupe Monnin

Après avoir résisté pendant plus d'un an à participer à un groupe de mise en oeuvre jugé inconstitutionnel, les organismes francophones ont décidé, le 6 mai, de nommer immédiatement des représentants au Groupe de travail qui sera présidé par l'ancien juge en chef Alfred Monnin.

Les organismes ont décidé de lever le blocus à la suite d'une révison du mandat du Groupe de travail, annoncée le 5 mai, un mandat tenant compte de leurs recommandations et suivant un jugement de la Cour suprême.

«On croit que les Franco-Manitobains ont déjà attendu trop longtemps, souligne le vice-président de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Louis Tétrault. Dans l'espoir de mener ce dossier à terme le plus rapidement possible, on accepte de participer.»

Le mandat original du groupe, rendu public en avril 1992, accordait «à chacune des collectivités francophones le choix d'adhérer à la nouvelle commission scolaire ou de continuer à être rattachée à la commission scolaire dont elle fait partie actuellement.»

Le nouveau mandat prévoit la création et la mise en oeuvre d'«une procédure d'inscription confidentielle en vue de déterminer le nombre de parents, parmi ceux dont les enfants fréquentent actuellement ou fréquenteront en 1994 les programmes de français langue première...»

On ne demande plus aux collectivités d'adhérer, mais aux parents individuels de s'inscrire, telle étant la différence essentielle entre les deux. Le mandat révisé prévoit de vérifier les intentions des parents franco-manitobains en deux étapes: ceux des 13 écoles désignées françaises d'ici le 1er juillet, ceux des 14 écoles où se dispense un programme de français avant le 1er octobre.


Louis Tétrault. Archives La Liberté

Selon Louis Tétrault, «d'autres révisions au mandat nous inquiètent un peu, mais on va essayer de les ajuster par la négociation. On va collaborer avec le Groupe de mise en oeuvre en autant que son travail est conforme à l'article 23 et au jugement de la Cour suprême.»

Le nouveau mandat demande au comité de faire à la ministre de l'Éducation, avant le 15 octobre, des recommandations quant au nom de la commission scolaire francophone, quant au nombre de régions, leurs frontières et le nombre de leurs représentants, quant à l'utilité d'établir des quartiers électoraux, leur nombre et leurs frontières, quant à la procédure d'élection de commissaires d'écoles.

Le mandat demande enfin de faire des recommandations concernant les installations qui seront nécessaires dans chaque communauté pour la clientèle de la commission scolaire provinciale.

Les représentants des organismes francophones sont: Raymond Poirier de la FPCP, Roland Gauthier des Commissaires d'écoles franco-manitobains, et Isabelle Garand pour les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba. La Société franco-manitobaine n'a encore publié le nom de son représentant.

Pour le moment, chez les organismes anglophones, Jean Gisiger a été délégué par la Manitoba Teacher's Society, Claude Vermette de la Manitoba Association of School Trustees, et Ronald Perron de la Manitoba Association of School Superintendents.

La mise en oeuvre de la gestion scolaire doit se faire pour la rentrée de septembre 1994.

Jean-Pierre DUBÉ

Campbell ou Charest?

Richard Chartier et Stéphane Dorge, militants de Saint-Boniface, débattent des chances de leur candidat de choix au prochain congrès au leadership du Parti conservateur. **Page 5.**

Reclasser les terres humides

Un groupe de producteurs agricoles de la région du Sud-Centre songe à intenter une poursuite pour obtenir justice de l'Assurance-récolte du Manitoba. **Page 3.**

Pas de gros boeufs

Les lutteurs olympiques n'ont rien des mastodontes professionnels. Ils sont plus axés sur la stratégie, la vitesse et la préparation mentale. **Page 15.**

Deux branches aux EFM?

Avec l'arrivée de la gestion scolaire, les éducateurs francophones étudient comment se restructurer pour garder un certain équilibre. **Page 9**


photo: Sylviane Lanthier

L'administrateur du Centre de santé de Notre-Dame-de-Lourdes, René Comte, siège à deux comités de la réforme de santé. Page 7.

Bach selon Lussier

Le Festival Bach est de retour avec, à son bord, le spécialiste de la musique baroque, Eric Lussier. **Page 11.**

Citation de la semaine

«Nous avons pris une pièce de deux heures et nous l'avons raccourcie à sept minutes et demi sans rien y enlever.»

Le professeur du Collège Louis-Riel, Jean-Louis Hébert, au sujet de l'adaptation de Florence de Marcel Dubé pour le Festival théâtre jeunesse. **Page 12.**


Anne-Marie & Aimé ROBERT
1943 à 1993

À l'occasion du 50e anniversaire de mariage d'Anne-Marie et Aimé Robert, leurs enfants invitent tous les parents et amis à un thé-rencontre le dimanche 23 mai 1993 de 14 h à 17 h à la salle Legion de Ste-Agathe, Man. Félicitations et meilleurs voeux!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

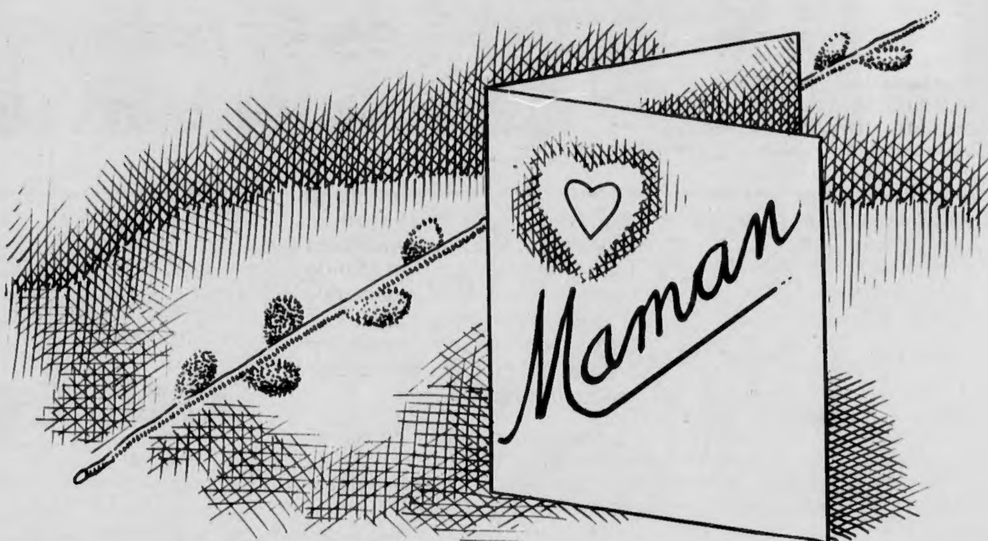
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF — Association de la presse francophone
Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

Le bouhaha acadien est réglé

Ottawa - Le brouhaha qui a secoué l'organisation du Congrès mondial acadien (CMA) récemment semble s'être dissipé. Les bureaux de direction du Comité organisateur du CMA et de la Société du CMA ont établi un nouveau partage des responsabilités lors d'une réunion spéciale. Le Comité organisateur est passé à un cheveu de faire cavalier seul pour les préparatifs des «Retrouvailles 1994», qui doivent avoir lieu en août 1994.

L'entente a notamment été conclue avec quatre représentants des municipalités hôtesses regroupées au sein de la Société du CMA. Le Comité organisateur espère qu'elle ne déplaira pas aux autres municipalités. L'entente prévoit que le marketing relèvera maintenant du Comité organisateur. (APF)

Attention sur les routes!

Manitoba - Le retour des températures plus chaudes amène sur les routes plus de cyclistes, de motards, de piétons et de rouli-roulants. L'été n'est pas encore arrivé et déjà, a fait savoir la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM), un jeune véliplanchiste a été blessé de façon permanente. La SAPM rappelle qu'en 1991, des piétons, motards ou cyclistes ont été impliqués dans 1 317 accidents de la route, résultant en 1 245 blessures et 30 décès.

Seulement deux candidats

Winnipeg - Avec le retrait de Marion Glover, il ne reste que deux candidats à la succession de Sharon Carstairs au congrès du Parti libéral manitobain le 5 juin. Il s'agit des députés Paul Edwards et Kevin Lamoureux. Les membres en règle qui souhaitent voter le jour même dans un des quatre endroits désignés (Winnipeg, Thompson, Le Pas et Brandon) ont jusqu'au 26 mai pour s'inscrire.

Les membres peuvent aussi voter par courrier. Dans ce cas, l'inscription du voteur et les frais administratifs de 10 $ devront être reçus à Campbell House au plus tard le 21 mai à minuit. Afin d'assurer un équilibre entre les circonscriptions, chacune sera ramenée à un total de 100 votes. Dans le cas où moins de 100 personnes voteront, on utilisera le nombre total obtenu par chaque candidat, alors que si plus de 100 personnes votent, le pourcentage recueilli par chaque candidat sera utilisé.

Air Canada bon premier

Ottawa - Air Canada figure au premier rang parmi ceux qui ont reçu des plaintes du public en 1992 relativement au respect de la Loi sur les langues officielles. Air Canada a reçu 196 plaintes l'an dernier, comparativement à 163 en 1991. La Société canadienne des postes était au deuxième rang.

ACTUEL

Pour obtenir un changement à la classification des terres

Les fermiers de la région # 32 montent un cas juridique

Les céréaliculteurs de la région # 32 de l'Assurance-récolte du Manitoba (ARM) ont formé une association afin de mener à bonne fin leur demande d'une révision de la classification de leurs terres. Ils seraient même prêts à se présenter devant les tribunaux.

Selon le secrétaire de la Red River Corridor Producer's Association (RRCPA), Lorne Hamblin de Saint-Jean-Baptiste, tous les efforts seront faits au cours des prochaines semaines pour obtenir une rencontre avec les deux niveaux de gouvernement. «Nous voulons un traitement juste et équitable sous le Régime d'assurance du revenu brut (le GRIP).»

Le problème est le suivant: les terres de la région sud-centrale sont classées terres humides et ne donnent pas droit à des paiements adéquats sous l'assurance-récolte. En d'autres mots, la valeur des terres (qui y est jusqu'à trois fois plus élevée qu'ailleurs) n'est pas reconnue.

En 1991, Agriculture Manitoba a évalué qu'il en coûtait 189 $ l'acre (incluant les investissements à long terme) en frais d'opération dans la région # 32. Mais les paiements de GRIP sont limités à 130 $ l'acre.

Les fermiers sont bien conscients du déficit, explique un membre du RRCPA, Henri Marion de la région de Morris, qui a payé sa cotisation de 50 cents l'acre pour la contestation de la classification. «On était 800 à un rallye l'an passé. On a décidé de faire des recherches pour savoir exactement ce qui se passait.»

Un comité mis sur pied par le ministre de l'Agriculture, et dont le rapport a été rendu public récemment, montre que, dans la région concernée, les primes sont semblables à celles des autres, mais le rendement est jusqu'à deux fois supérieur et les terres valent beaucoup plus. Les paiements sont toutefois moins élevés qu'ailleurs.

Résultat? La région # 32 subventionne les autres régions. En effet, le groupe d'étude gouvernementale a évalué que, entre les années 1967 et 1992, l'ARM y a accumulé son plus gros surplus, 23,6 millions $. Une seule autre région, celle de Dauphin, affiche un excédent important (10 millions $). Les autres régions accusent soit des légers profits ou des déficits parfois très importants.

Selon Henri Marion, ces chiffres ont été calculés de peine et de misère d'après des renseignements de Statistique Canada, alors que le premier concerné, l'ARM, a refusé d'ouvrir ses livres malgré une demande expresse du ministre Glen Findlay.

«Le ministre s'est engagé il y a un an de rembourser les fermiers pour les années 1991 et 1992. C'est tout ce qu'on demande. Mais les bureaucrates ont dit non. Je pense que, pour ne pas perdre la face, ils ont décidé de laisser ça aller en cour.»

Mais Lorne Hamblin est formel: «On ne veut même pas considérer un procès à ce point-ci. Nous avons fait beaucoup de recherche sur le sujet, nous allons explorer toutes les avenues.» Le secrétaire espère qu'une réunion avec les ministres pourra avoir lieu après les semences.

Jean-Pierre DUBÉ

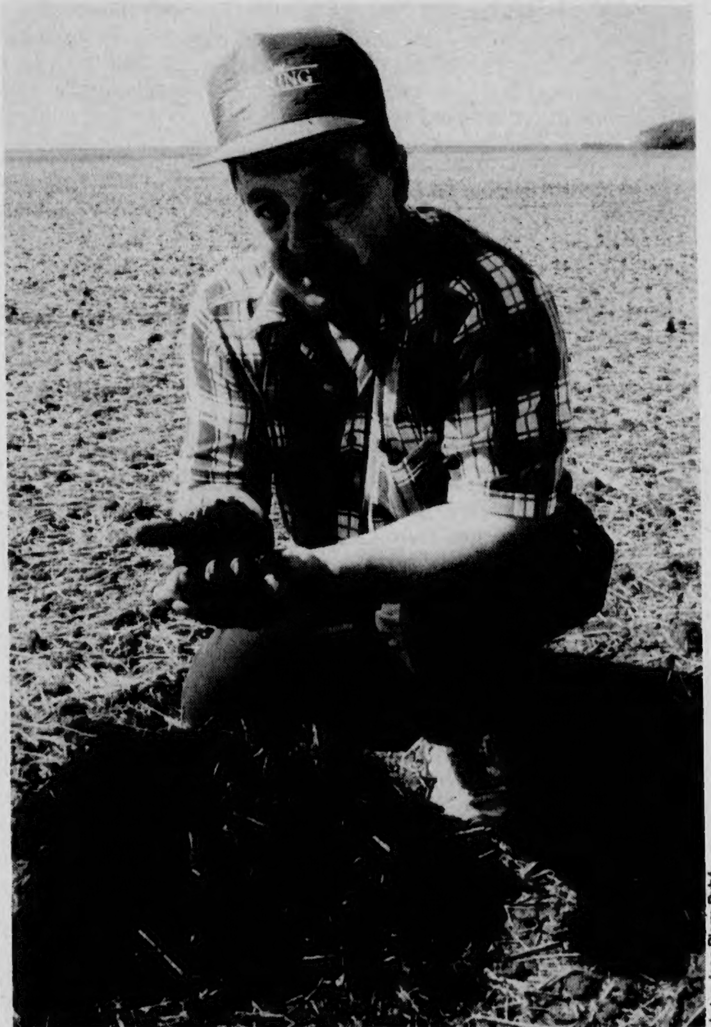


photo: Jean-Pierre Dubé

Henri Marion est satisfait d'une chose: il a terminé l'ensemencement de ses 800 acres (320 en blé dur, 320 en lin et 160 en lentilles) le 9 mai. «Il est tombé un pouce de pluie en fin de semaine!» Mardi, même les lentilles semées cinq jours avant avaient germé.

L'état des semences en 1993

Des conditions idéales

La plupart des céréaliculteurs du Manitoba ont terminé ou auront terminé leurs semences avant la fin de semaine, selon le premier rapport du printemps d'Agriculture Manitoba sur l'état des sols.

Mais la région de l'extrême sud-ouest de la province demeure très sèche et certains fermiers ont décidé d'attendre la pluie avant de se lancer dans les champs.

Les agriculteurs des régions de la Montagne sont à l'oeuvre dans des conditions de chaleur et d'humidité idéales, très propices à la germi-nation.

Dans la région Centrale les semailles sont terminées, dans certains cas depuis le 10 mai, surtout dans les régions de Saint-Jean-Baptiste et Morden. Un peu partout, les pousses sont très visibles. On rapport que les lentilles sont sous terre à 70 % dans la région de Gladstone.

Dans la région du Nord-Ouest, la pluie de la semaine dernière a freiné les débuts des travaux, entre autres à Sainte-Rose-du-Lac, mais les conditions de cette semaine, avec la chaleur et le vent fort, ont permis la reprise des efforts. La situation est semblable dans la région d'Entre-les-Lacs, où l'humidité était excessive en début de semaine.

Dans la région de l'Est, les semences ont été interrompues dans le nord, la région de Beauséjour ayant reçu plus que sa part de précipitations. Mais dans le sud, à Vita, Steinbach et Saint-Pierre-Jolys, les semences sont presque entièrement terminées.

J.-P. D.



photo: Yves Chartrand

Echange Rimouski-Taché

Une vingtaine de jeunes de Saint-Gabriel, près de Rimouski, ont passé une semaine avec des jeunes de 6e année de l'école Taché à Saint-Boniface. Parmi les activités au programme: un après-midi au Fort Gibraltar, une randonnée à Narcisse pour voir les serpents, une visite du Palais législatif et une tournée de Saint-Boniface. Quelques jeunes sont d'ailleurs venus à La Liberté le 5 mai.

ÉDITORIAL

La dernière bouteille

La tragédie de la fin de semaine près de Toronto, où huit jeunes ont trouvé la mort dans une collision, n'est pas nouvelle. Dès que la route le permet, les accidents de voitures reliés à des jeunes en état d'ivresse se multiplient. Certains disent que le problème est insoluble, qu'il y aura toujours des jeunes qui vont boire et ultimement s'installer au volant avec les facultés affaiblies.

Ça ne m'empêchera pas de continuer à en parler, surtout depuis un certain incident qui remonte à quelques années. Je venais d'aller couvrir une cérémonie de remise des diplômes à une école secondaire et sur le chemin du retour vers Orléans, la police détournait la circulation. On m'a laissé passer parce que j'étais le journaliste de l'hebdo local. Mais mon pouvoir s'est transformé en cauchemar.

L'accident avait été très simple: une fille de 18 ans retournait chez elle en voiture. Dans le sens contraire s'est amenée une camionnette avec à son bord un jeune de 16 ans au volant et une couple de filles encore plus jeunes.

La camionnette a perdu le contrôle et "bing", ce fut la collision frontale et la «fin des émissions» pour la conductrice. Quand je suis arrivé sur le lieu même de l'accident, j'ai tout de suite remarqué les bouteilles de bière ou de «fort» qui avaient été projetées dans l'herbe le long de la route.

Le plus drôle de l'affaire est que les jeunes en état d'ébriété n'avaient quasiment rien eu. Tandis que l'autre... les policiers avaient jeté une bâche sur le devant de la voiture. Pas pour cacher la face complètement démolie du véhicule, mais parce que la jeune femme n'était pas belle à voir.

J'ai hésité pendant quelques minutes avant de prendre une photo. Puis je me suis dit qu'il fallait montrer, même de loin et vaguement, toute la tragédie de l'ivresse au volant.

Quelques semaines plus tard, les camarades de l'école secondaire qu'elle fréquentait ont mis sur pied une campagne qui, je crois, portait le nom de SADD (Students Against Drunk Driving).

C'était trop tard pour elle, mais au moins on en parlait ouvertement. Les jeunes se font continuellement mettre en garde aujourd'hui: le sida, la drogue, même l'utilisation du condom.

Mais parle-t-on autant qu'il le faudrait de l'alcool, pas le fait d'en boire mais des conséquences de faire une activité sous son influence? Pour s'amuser, doit-on nécessairement mettre sa vie en danger? Évidemment que non.

Mais répétons-nous assez souvent, aux jeunes comme aux moins jeunes, que la bouteille que certains se targuent de pouvoir encore prendre pourrait être la dernière? D'ailleurs, les jeunes se le disent-ils entre eux?

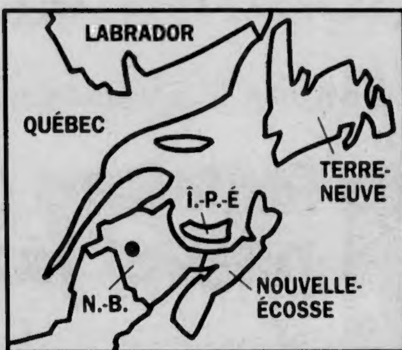
Malheureusement, il faut toujours un événement comme le récent accident pour nous rappeler que quelqu'un, quelque part n'a pas assez insisté. On dit souvent que l'alcool fait mourir à petit feu.

J'ai toujours le sentiment que des jeunes qui meurent dans de tels accidents sont plutôt comme de jeunes pousses dans un feu de forêt et qui n'ont pas eu de chance.

Yves CHARTRAND

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone



L'Action
RÉGIONALE

Le bébé acadien

L'Action régionale est le bébé de l'Association de la presse francophone (APF). Le journal a fêté son deuxième anniversaire d'existence le 22 avril dernier.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Même s'il a ouvert en pleine récession, le journal se porte bien grâce à une équipe jeune et dynamique soucieuse du travail bien fait, indique la directrice Josée Rioux-Walker.

D'ailleurs, après seulement quelques mois au sein de l'APF, le montage de la carte de tarifs 1993 d'OPSCOM a été choisi pour représenter les journaux auprès des agences nationales.

L'hebdomadaire est le fruit de plus de 60 actionnaires, des étudiants aux gens d'affaires, regroupés dans l'organisme Les Presses de Grand-Sault. Chaque individu a investi 1 000 $ dans cette société par actions fondée le 15 janvier 1991.

Un conseil d'administration formé à partir du groupe d'actionnaires gère le journal en compagnie de la directrice générale et doit faire rapport lors d'une assemblée annuelle.

Grâce à ses 6 000 exemplaires distribués gratuitement dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, L'Action régionale a comme mandat d'offrir un outil de communication de qualité à une région formée de plus de 85 % de francophones.

Il s'agit des villes de Grand-Sault et Saint-Léonard, et des villages de Saint-André et de Drummond.

Le premier directeur du journal a été Charles Gervais. Il était là dès janvier 1991. Josée Rioux-Walker, qui était journaliste depuis les débuts, a pris la relève en mai 1992.

(*Le texte a été rédigé à partir d'informations fournies par L'Action régionale.)*

SAINT-BONIFACE

Un cours sur l'hypoglycémie

Un cours sur l'hypoglycémie, qui se définit comme une baisse ou une insuffisance du taux de glucose dans le sang, sera offert du 20 au 22 mai au 601, rue Aulneau par Murielle Thériault, cofondatrice de l'Association des hypoglycémiques du Québec.

Pour de plus amples renseignements, composez le 256-1902.

Deux Franco-Manitobains au congrès d'investiture conservateur

L'homme de Kim et l'homme de Jean

Ils sont tous les deux jeunes, francophones, résidants de Saint-Boniface... et conservateurs. Mais l'un appuie Kim Campbell, et l'autre Jean Charest.

Richard Chartier et Stéphane Dorge font partie des neuf délégués qui représenteront la circonscription de Saint-Boniface au congrès du Parti conservateur le 13 juin prochain à Ottawa. Fait notable: les trois délégués élus par les jeunes, dont Stéphane Dorge, soutiennent tous Jean Charest. Les délégués seniors, au contraire, appuient unanimement la ministre de la Défense.

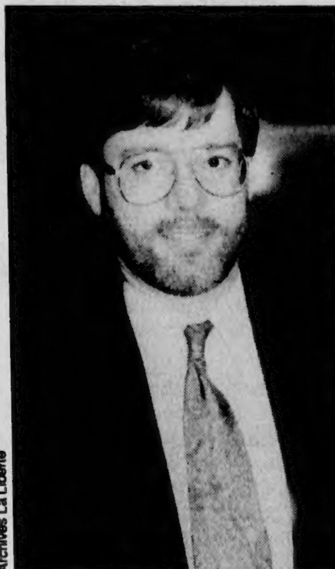
«D'après mes informations, il n'y a que six délégués sur les 126 élus au Manitoba qui sont pour Jean Charest, estime l'étudiant de 21 ans au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Et trois sont de Saint-Boniface.»

Explication de cette anomalie: un cabalage efficace (Stéphane Dorge a personnellement vendu 16 cartes du parti à des nouveaux membres, «tous francophones», précise-t-il); un taux de participation plutôt bas (25 % seulement des quelque 400 membres ont participé au scrutin, ce qui aurait avantagé les «charettistes»; troisième et dernier facteur, selon Stéphane Dorge: les prises de positions plus claires de Jean Charest en faveur des minorités de langue officielle.

«Ça m'a frappé lors du débat à Montréal: Kim Campbell semblait esquiver la question des minorités, alors que Jean Charest a très clairement dit que c'est le premier ministre avant tout qui doit protéger les minorités. Il s'est aussi prononcé pour des changements à la Loi 178 du Québec, et il a pris un risque en le faisant.


photo: Laurent Gimenez

Stéphane Dorge. «Le temps joue en faveur de Charest.»


Archives La Liberté

Richard Chartier. «Kim Campbell gagnera par deux ou trois contre un.»

«J'ai l'impression que Kim Campbell a peur de mécontenter les nationalistes québécois en parlant des minorités, et ça m'inquiète. Je pense que le leadership consiste à avoir des principes, des valeurs, et à ne pas avoir peur de les exprimer.»

En dépit des résultats à Saint-Boniface, Stéphane Dorge ne croit pas que les jeunes dans leur ensemble soient mieux disposés à l'égard de Jean Charest. La preuve: dans la circonscription de Winnipeg-Sud, les jeunes ont voté en bloc pour Kim Campbell.

Pour sa part, Richard Chartier retient surtout que «le Manitoba est probablement la province où il y a le plus de délégués pro-Campbell en pourcentage: au moins 100 sur 130-140 (1). Dauphin est la seule circonscription majoritairement Charest.»

Principales causes de cette «campbellmania»: le désir d'avoir à nouveau un chef issu de l'Ouest, et surtout la conviction que la ministre de la Défense est la mieux placée pour remporter les prochaines élections.

En attendant cet heureux jour, le président du Parti conservateur dans la circonscription provinciale de Saint-Boniface est évidemment persuadé que Kim Cambell remportera haut la main l'investiture conservatrice. «Je prévois une victoire à la première ronde, avec un rapport de force de deux ou trois à un.»

Stéphane Dorge, qui est membre du Parti conservateur depuis 1989, avance des pronostics un peu différents. «Beaucoup de choses peuvent changer d'ici le mois de juin. Il paraît que Jean Charest a très bien réussi au Québec, en Ontario et en Saskatchewan. On dit qu'il y a encore 30 % d'indécis parmi les délégués. Jean Charest pourrait en convaincre une partie au cours des deux débats publics qui restent. On a vu qu'il est un très bon débatteur.

«D'après le dernier sondage Angus Reid, Charest aurait autant de chances de gagner les élections fédérales que Kim Campbell. Et le gros avantage de départ de Kim, c'est justement qu'on pensait qu'elle était la seule à pouvoir gagner. À mon avis, si on réussit à avoir deux scrutins, Charest a des chances. En 1976 et 1983, ce n'est pas le candidat le mieux placé au premier tour qui a finalement gagné.»

Laurent GIMENEZ

(1) Aux 126 délégués élus (neuf dans chacune des 14 circonscriptions électorales), il faut ajouter les «délégués automatiques»: députés fédéraux et provinciaux, sénateurs, et candidats aux dernières élections.

Le dernier congrès?

Richard Chartier et Stéphane Dorge sont au moins d'accord sur une chose: l'élection du chef conservateur au suffrage direct des membres serait une bonne idée.

«Le problème avec le système des délégués, c'est que certains d'entre eux ne disent pas pour qui ils vont voter. Je trouve que ce n'est pas normal, estime Richard Chartier. L'autre problème, c'est que tout le monde ne peut pas se permettre d'être délégué. Ça coûte 600 $ rien que pour s'enregistrer. Le Parti assume uniquement les frais de transport au-delà de 500 $.»

Richard Chartier et Stéphane Dorge s'accordent pour dire que le système des délégués sera tôt ou tard éliminé pour permettre aux membres dans tous le pays de voter directement, par l'intermédiaire du téléphone ou d'un système informatique quelconque.

Coup d'oeil national



Concours d'art oratoire

Un nombre record participe

Un nombre record de 119 étudiant.e.s des écoles françaises et d'immersion du Manitoba ont participé au Concours d'art oratoire organisé annuellement par Canadian Parents for French (CPF). Les compétitions se sont déroulées le 24 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface. Voici la liste des gagnants.

Français

Niveaux 11 et 12

1. Andrea Findlay (Assiniboine South), 2. Dany Paquette (St. James-Assiniboia), 3. Michelle Leclerc (Cheval-Blanc).

Niveaux 9 et 10

1. Françoise Vouriot (Balmoral Hall), 2. Danièle Therrien (Winnipeg # 1), Roxanne Breton (Saint-Vital).

Niveaux 7 et 8

1. François Beaudette (Saint-Boniface), 2. Anne-Marie Côté (St. James-Assiniboia), 3. Marielle Emond (Brandon).

Niveaux 5 et 6

1. Daniel Normandeau (Saint-Vital), 2. Christine Lussier (Saint-Boniface), 3. Roxanne Robidoux (Rivière-Rouge).

Niveaux 3 et 4

1. Laura Lussier (Saint-Boniface), 2. Karine Marion (Saint-Vital), 3. Joanne Larivière (Rivière-Rouge).

Immersion précoce

Niveaux 11 et 12

1. Farha Salim (Winnipeg # 1), 2. Leah Parker (Saint-Vital), 3. David Elias (Saint-Boniface).

Niveaux 9 et 10

1. Julie Carlson (Assiniboine South), 2. Jennifer Pouliot (Winnipeg # 1), 3. Lisa Daenick (Saint-Vital).

Niveaux 7 et 8

1. Laurel MacFarlane (Saint-Vital), 2. Tessa Springate (Winnipeg # 1), 3. Jennifer Brown (Assiniboine South).

Niveaux 5 et 6

1. Kirsten Bernas (Winnipeg # 1), 2. Niki Ashton (Mystery Lake), 3. Richard Wilton (Saint-Boniface).

Niveaux 3 et 4

1. Avey Jodoin (Saint-Vital), 2. Ainsleigh Norris (Saint-Boniface), 3. Michelle Wadelius (Agassiz).

Niveaux 11 et 12

1. Rosemary Barton (Winnipeg # 1), 2. Kar Wei Lam (St. James-Assiniboia), 3. Kenneth Friesen (St. John's Ravenscourt).

Niveaux 9 et 10

1. Maggie Trott (Balmoral Hall), 2. Keltie McDonald (Winnipeg # 1), 3. Lana Lezama (Transcona-Springfield).

Niveaux 7 et 8

1. Tanya Kessling (Transcona-Springfield), 2. Cameron Pierce (Winnipeg # 1), 3. Sumit Gupta (Fort Garry).

Français de base

Niveaux 11 et 12

1. Heidi Schell (St. James-Assiniboia), 2. Geetika Verna (St. John's Ravenscourt), 3. Rhonda Mostowy (Lord Selkirk).

Niveaux 9 et 10

1. Christopher Suen (St. John's Ravenscourt), 2. Davyd Hooper (St. James-Assiniboia), 3. Tara Zytariuk (Balmoral Hall).

Niveaux 7 et 8

1. Ryan Dale (Mystery Lake), 2. Adam Smith (St. John's Ravenscourt), 3. Heather Quiring (St. James-Assiniboia).



On reconnaît, de gauche à droite: Andrea Findlay, Leah Parker, Farha Salim, Heidi Schell et Rosemary Barton. Après leur victoire à Saint-Boniface, toutes les cinq se sont envolées vers Ottawa pour participer au Concours national d'art oratoire.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le marchethon rapporte 18 200 $

Quelque 64 marcheurs ont parcouru les 10 km du marchethon de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, le samedi 8 mai, et récolté la somme de 18 200 $ pour les oeuvres de l'institution.

«C'était un gros effort, souligne le directeur Paul-Guy Lavack. Les médecins étaient bien impliqués, il y en a même qui ont marché, ainsi que des administrateurs de l'hôpital.» Le comité va se rencontrer prochainement pour décider quels équipements seront achetés avec les fonds recueillis. En 1983, un marchethon semblable avait permis de ramasser 14 000 $.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'hôpital a décidé en avril dernier d'assumer la gestion du service ambulancier Rivière-Seine, tel que discuté depuis un an avec les autorités du Village de Sainte-Anne-des-Chênes.

«Le service sera géré par un sous-comité de l'hôpital, explique Paul-Guy Lavack, qui répondra au conseil d'administration. C'est une plus grosse responsabilité. Je siègerai également au sous-comité avec droit de vote, parce que je ne veux pas gérer tout seul.»

Selon le directeur, quatre des cinq municipalités rurales consultées dans le projet de transfert du service ambulancier se sont prononcées en faveur. Paul-Guy Lavack n'a pas voulu dévoiler le nom de la municipalité qui se serait montrée plutôt satisfaite de la gestion du service actuel.

La passation des pouvoirs se fera dans quelques mois pour le service ambulancier, toujours sous la direction de Laurent Tétreault. Il reste à rédiger une constitution et à établir des ententes juridiques.

Entre-temps, la construction du centre ambulancier sur le terrain de l'hôpital avance comme prévu. Le nouvel édifice doit ouvrir ses portes à la fin juin.

Jean-Pierre DUBÉ

La Montagne et la santé

La petite association deviendra-t-elle grande?

La proposition d'association des districts de la Montagne, dans le cadre de la réforme de la santé, a été reçue favorablement par le gouvernement, qui incite cependant fortement les membres de l'association à inclure Morden, Winkler et Altona. «Nous devons donc recommencer à négocier, conclut l'administrateur du Centre de santé de Notre-Dame-de-Lourdes, René Comte, et ce sera plus difficile maintenant.» Les districts concernés ont jusqu'au 30 juin pour s'entendre sur un nouveau plan.

L'association proposée à l'origine comprend Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Swan Lake, trois centres désignés pour les services en français, ainsi que Manitou, Carman, Morris et Emerson. (1)

Ce sont là des petits centres, totalisant 30 000 de population, où les francophones pouvaient se sentir à l'aise, étant donné que la majorité des districts offrent déjà des services bilingues. En outre, Lourdes et Saint-Claude entretiennent depuis longtemps des liens avec Carman pour les services de chirurgie.

René Comte croit que «le gouvernement demande d'inclure Winkler, Morden et Altona pour respecter les divisions administratives existantes». L'association compterait alors 60 à 65 000 personnes, et la région centrale du Manitoba, plutôt que d'être divisée en trois, serait découpée en deux parties: nord et sud. «Mais la région nord ne compterait que 30 000 personnes. Comme nous perdons les avantages d'une région sud plus petite, nous nous demandons si nous ne serions pas mieux de former une seule grande association.»


photo: Sylviane Lanthier

René Comte: les appels d'urgence sont partagés avec les deux médecins de Saint-Claude, eux aussi bilingues.

«Nous devrons nous assurer de garder certains services régionaux bilingues», mentionne René Comte, qui donne en exemple les «services extérieurs». À Lourdes, les services de soins continus et les services à domicile sont effectués par des employés bilingues; cette politique continuerait à être en application avec la réforme.

La plus grosse peur des gens de Lourdes, c'est de perdre «la possibilité d'admettre des patients à l'hôpital.» La région compte beaucoup de petits hôpitaux qui coûtent cher à diriger, justement parce qu'ils sont petits. René Comte évalue que certains services d'admissions pourraient être régionalisés. Reste à savoir si les hôpitaux desservant les populations francophones seront rescapés. «Nous ne perdrons pas nos médecins, ni la clinique, ni les services de diagnostic, de pharmacie et d'urgence, rappelle René Comte. Nous aurons aussi des services à domicile et communautaires. Pour le reste, ce sera à nous, Saint-Claude et Swan Lake, d'étudier nos rôles et de faire en sorte que les francophones s'entendent entre eux» pour développer une stratégie.

Sylviane LANTHIER

(1) Morris et Emerson, avec de Salaberry, ont cependant acheminé une demande parallèle, à l'effet de créer une autre association, sorte de corridor de la Rivière-Rouge, qui inclurait Saint-Jean-Baptiste et les relierait à l'hôpital Victoria à Winnipeg.

Des choses à clarifier dans la Seine

Dans la Seine, la proposition d'association dont fait partie Sainte-Anne-des-Chênes a pratiquement été acceptée par le gouvernement. Il n'y manque que «certaines clarifications», laisse savoir le directeur de l'hôpital Paul-Guy Lavack.

«On nous donne jusqu'au 24 mai pour clarifier certaines choses.» Par exemple, tous les services offerts par les districts membres de l'association n'ont pas été répertoriés dans la proposition et le ministère de la Santé veut les connaître. Il veut aussi que l'association énumère les municipalités rurales qu'elle dessert.

Outre Sainte-Anne, l'association regroupe les districts de santé de Steinback, Grunthal, Vita et de DeSalaberry.

Cependant, De Salaberry et Vita font partie d'un groupe qui a fait une demande parallèle, à l'effet de créer une association des districts et villages situés le long de la rivière Rouge. Cette association comprendrait aussi Emerson et Morris, et desservirait Saint-Jean-Baptiste; elle serait rattachée à l'hôpital Victoria à Winnipeg pour les services de chirurgie.

Le directeur de l'hôpital de De Salaberry, Tony Fraser, indique n'avoir reçu aucune réponse du gouvernement quant à cette proposition parallèle.

S. L.

Et les services en français?

Membre de deux groupes de travail consultatifs liés à l'établissement de la réforme, celui sur les services en français et celui sur les services en milieu rural, René Comte siège aussi au comité des services en français mis sur pied après le dépôt du rapport Gauthier.

Confiant que les services en français seront protégés dans le processus de la réforme, il explique que l'information circule entre les différents groupes. «Les deux comités (rural et français) se font part de leurs rapports. Chaque trois mois, il y a une rencontre entre le rural et l'urbain.

«Toutes les propositions issues des endroits désignés bilingues seront revues par le groupe de travail sur les services en français. Chaque association devait consulter et comprendre des participants francophones. Quand on examinera les propositions finales, on pourra voir si tout a été respecté.»

En ce moment, l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, qui compte dix lits et bientôt un troisième médecin francophone, offre les services suivants: obstétrique, urgence, diagnostic, pharmacie, ambulance, clinique de médecins. Certains de ces services sont donnés par les autres districts de l'association tandis que d'autres sont partagés, et c'est à Carman qu'on fait les chirurgies.

«On va essayer de conserver à Saint-Claude et Lourdes le plus de services possibles à cause de la langue», explique René Comte. Saint-Claude et Lourdes, tous deux identifiés bilingues, offrent déjà de nombreux services en français et ont une politique développée. C'est aussi à Lourdes qu'est située l'unité rurale des ressources mise en place à la suite du rapport Gauthier sur les services en français.

Sylviane LANTHIER

Du matériel scolaire pour l'apprentissage interculturel en immersion

Ghislaine Gosselin passera trois semaines au Japon

Une francophone de Saint-Vital figure parmi quatre éducateurs canadiens choisis pour un voyage d'études de trois semaines au Japon, qui aura lieu du 20 juin au 6 juillet. Le séjour de Ghislaine Gosselin dans les écoles, usines et centres culturels japonais lui permettra de mener à terme un projet de matériel scolaire s'adressant à la clientèle de l'immersion.


photo: Jean-Pierre Dubé

Se familiariser avec la culture japonaise sera, pour Ghislaine Gosselin, une étape en vue d'une maîtrise en éducation.

«Je voulais un jour écrire des livres, explique la prof de l'école Saint-Germain en prêt de services au Bureau de l'éducation française. Je suis vraiment chanceuse. Le voyage me permettra d'explorer les thèmes de l'alterité et de l'égalité, de voir quelles sont les choses qu'on a en commun», Canadiens et Japonais.

Ghislaine Gosselin ne sait pas encore quelle forme prendra son projet de matériel scolaire. «L'idée principale est d'intégrer des habiletés langagières et des habiletés en sciences humaines avec un contenu interculturel.»

Le voyage est offert par le Centre Keizai Koho (KKC) de l'Orégon, un regroupement de Japonais vivant aux États-Unis, dont le mandat est de promouvoir leur pays et le système de la libre entreprise. Les voyageurs canadiens et américains seront les hôtes de l'Institut japonais des affaires sociales et économiques.

Ghislaine Gosselin s'intéresse au domaine de l'interculture depuis plusieurs années. Elle a d'abord siégé à des comités de son école, ensuite à la division scolaire, puis au niveau provincial.

Elle siège présentement comme représentante des francophones de l'Ouest au Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle. La native de Saint-Pierre-Jolys a suivi des cours à l'Université du Manitoba sur la pédagogie interculturelle. Elle est inscrite au programme de maîtrise en éducation.

Ghislaine Gosselin a remporté le concours du KKC après avoir soumis son projet de création de ressources pédagogiques pour l'immersion. «Les quatre ou cinq dernières années, c'est moi qui distribuais les brochures sur le voyage au Japon dans les écoles de la division. J'ai décidé de faire demande.»

J.-P. D.

Le comité des travaux publics fera sa recommandation sous peu

Six ou huit voies sur le futur pont Norwood?

Le Comité des travaux publics de la Ville de Winnipeg a entendu une quinzaine de mémoires, le 10 mai, quant à la proposition des experts et de l'administration municipale de construire un nouveau pont Norwood de huit voies. Les objections étaient surtout de nature environnementale.

«Le bruit, l'air, tout ce qui vient avec l'accroissement du nombre de voitures, explique le porte-parole de l'Association des résidants de l'Est de Norwood, Aurèle Teffaine. Les présentations ont été faites pas mal toutes dans le même sens: six voies fait l'affaire, maintenant et pour longtemps.»

Les associations de résidants et de commerçants des régions de Norwood, Riel, Saint-Boniface et Redboine se sont prononcées contre la proposition de huit voies en souhaitant freiner l'essor des banlieues et encourager l'utilisation du transport en commun.

«Avec huit voies, précise Aurèle Teffaine, tout ce qu'on va faire c'est inviter un plus grand nombre de voitures à traverser le quartier. Le développement des banlieues décourage l'emploi des autobus.

«Toutes les grandes villes, en Amérique du Nord comme en Europe, ont passé par des grands projets avec des grandes autoroutes, et retournent à des solutions plus simples.»

Les chances d'un revirement en faveur d'un pont à six voies (qui coûterait 85 millions $ au lieu des 87 millions $ des huit voies) reposent sur un compromis lancé par le conseiller de Saint-Norbert.

John Angus a lancé l'idée d'un pont à huit voies dont deux seraient consacrées aux piétions et aux cyclistes.

Le comité des travaux publics doit faire une recommandation au conseil municipal la semaine prochaine.

J.-P. D.

Pour les enfants de mariages mixtes

Le programme de francisation débute en septembre

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) cherche des familles ayant un enfant de trois ans ou de quatre ans avec qui développer, dès septembre 1993, un programme de francisation au niveau préscolaire.

Pour participer, il faut qu'un des parents soit non-francophone, que l'enfant parle peu ou pas français, que l'intention soit d'inscrire l'enfant à la maternelle franco-manitobaine, et que les parents soient prêts à participer à des sessions avec d'autres parents.

L'animatrice professionnelle et auteure, Janine Tougas, a été retenue comme consultante pour faire la conception du programme, qui comprend les sessions d'animation avec les parents. «Ils s'embarquent dans un processus de francisation de toute la famille», explique la coordonnatrice préscolaire de la FPCP, Janine Bertrand.

Le programme d'un an est la première étape d'un projet de cinq ans financé par le Programme des langues officielles dans l'enseignement, une initiative du Bureau de l'éducation française et du secrétariat d'État.

Pour le groupe de trois ans, les inscriptions sont présentement acceptées à la Mini-maternelle du Parc Windsor (située à l'école Van Belleghem). On peut contacter Ubald au 255-0122 ou Michèle au 255-0084, pour plus d'informations.

Le groupe de quatre ans va se rencontrer au Jardin 4 ans (situé à l'école du Précieux-Sang). Pour plus d'informations, contacter Marie-Anne au 233-2068.

Les enfants de trois ans seront réunis trois demi-journées par semaine, tandis que les jeunes de quatre ans seront regroupés cinq demi-journées. L'an prochain, on tentera de franciser des enfants de cinq ans, et de six ans l'année suivante.

J.-P. D.

Gilles Roch en appel

18 mois de prison

Gilles Roch et son avocat Alain Hogue ont déjà décidé d'aller en appel suite à l'annonce, le 11 mai, de sa sentence de 18 mois de prison. Ils ont l'intention de reprendre l'argument voulant que l'ex-député de Springfield ait été victime d'une machination de la GRC.

L'hôtelier de Lorette avait été trouvé coupable le 5 avril dernier de tentative de corruption à l'endroit d'un douanier et de contrebande d'une valeur de 5 000 $ en alcool et en cigarettes. Il a reçu 18 mois dans le premier cas et trois mois pour le deuxième. Mais la peine réelle ne dépassera pas 18 mois.

Le procès de Gilles Roch étant sans précédent au Manitoba, le procureur Clyde Bond a cité le cas Moran du Québec pour lequel l'accusé avait reçu une sentence de deux ans de prison. Selon lui, Gilles Roch était très conscient des conséquences de son acte, ayant été député provincial, et que le crime avait un impact social d'autant plus grand pour cette raison. Il a également rappelé que le problème de contrebande, injuste pour tous les Canadiens, devient de plus en plus courant et que l'intégrité du service public était en jeu.

Le juge Lockwood a choisi d'imposer une telle sentence en précisant que les offenses étaient préméditées et que Gilles Roch avait l'intention d'en faire un commerce.

Karine BEAUDETTE

Assemblée annuelle des EFM

Préparer la gestion scolaire

Quelque 185 enseignants membres des éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM) étaient réunis en assemblée annuelle le 30 avril dernier. Au menu de leur rencontre: les changements qu'apporteront la gestion scolaire, et l'adoption éventuelle par le gouvernement d'une politique curriculaire en immersion.

Le président réélu Guy Boulianne (1) explique que les EFM doivent adapter leur structure de représentation à l'arrivée de la division francophone homogène, de façon à ce que les enseignants des secteurs français et immersion trouvent une place équitable dans l'organisme.

Un comité ad hoc prépare de son côté une ébauche d'entente collective pour les enseignants qui seront engagés par la nouvelle division scolaire, et cette entente impliquerait un mode de consultation encore inédit: «On aimerait une table de concertation entre directeurs, enseignants et comités de parents, de façon à ce qu'on n'impose pas aux enseignants des décisions ou des programmes impossibles à traduire dans la réalité par manque de développement professionnel, par exemple.»



Guy Boulianne: une table de concertation entre directeurs, enseignants et parents.

Guy Boulianne souligne que la gestion scolaire entraîne certaines incertitudes, notamment pour la période de transition. On ne sait pas par exemple si les enseignants pourront choisir de rester dans leur division actuelle, s'ils n'étaient pas satisfaits de leur situation dans la division française. En Ontario, note le président des EFM, une période de transition d'un an avait été prévue, pendant laquelle les enseignants étaient en prêt de service. «Mais ce modèle n'est peut-être pas possible ici.»

Les EFM demandent par ailleurs au gouvernement Filmon d'adopter une politique curriculaire pour les écoles d'immersion, afin de permettre l'enseignement dans les meilleures conditions. Les écoles à double voies, l'immersion partielle (cours de musique donnés en anglais par exemple) ne sont pas recommandées. Et certaines divisions utilisent à d'autres fins les subventions du secrétariat d'État prévues pour l'immersion.

En rapport avec les récentes coupures budgétaires, les enseignants ont adopté deux résolutions: on veut revenir aux 11 jours de formation professionnelle rémunéres; et on demande au gouvernement que son engagement dans le financement de l'éducation soit le même que lors de son arrivée au pouvoir en 1988, soit 80 % des coûts de l'éducation au lieu des 67 % actuels.

«La situation actuelle accroît les inégalités entre divisions, et entre les secteurs urbains et ruraux, mentionne Guy Boulianne. Dans certaines écoles, on n'arrive plus à offrir les cours et les options.»

Parmi les cours de formation professionnelle offerts par les EFM, les enseignants pourront suivre cet été un cours de leadership en administration, essentiel pour devenir directeur d'école. Ce cours, donné par le CUSB, est aussi accessible pour les étudiants au 2e cycle, qui peuvent demander une bourse les aidant à payer les coûts d'inscription assez élevés (entre 200 et 300 $).

Sylviane LANTHIER

(1) Outre Guy Boulianne à la présidence, le conseil se compose de Isabelle Garand (vice-présidente), Manon Morin (secrétaire), Raynald Dupuis, Carole Paradis, Simone Vermette, Marie-Andrée Nantel (pour le secteur français), Maurice Blanchette, Amadou Cissé, Yvette Couture, Gary Robichaud (secteur immersion), et Monique Hébert (présidente sortante).

L'Autostop diffusé dès juin

Pas de coupures à Radio-Canada en 1993

Les coupures budgétaires à Radio-Canada, annoncées dans le dernier budget fédéral, n'auront pas de répercussions sur la programmation au Manitoba avant 1995.

«Il n'y a pas de coupures pour 1993, souligne le directeur régional des services français, Gilbert Teffaine. Il reste à absorber une partie des progressions salariales normales, mais ça ne représente pas un montant insurmontable. On va s'en tirer.»

Les émissions qui seront présentées en 1993 restent les mêmes. Les bulletins de nouvelles Ce Soir et Ce Soir Plus constituent l'essentiel de la programmation et seront animées par la même équipe à l'automne, croit Gilbert Teffaine.

CBWFT contribuera cette année au réseau national avec la diffusion, dès juin, de la nouvelle émission Autostop, une réalisation de Richard Simoens.

L'émission pilote Touche-à-Tout, dont une demi-heure a été présentée l'an dernier sur les ondes locales, n'a pas été retenue par Montréal.

«Le projet n'est pas refusé, on a trouvé que l'idée était bonne. Je ne dis pas que ça va être retenu dans l'avenir, explique le directeur régional, mais le projet n'est pas retenu cette année.»

Pour les coupures qui débuteront en 1995, la haute direction du réseau va se pencher sur les conséquences à tous les niveaux, avant de faire connaître les coupures aux postes de base. Selon Gilbert Teffaine, rien ne sera annoncé avant 1994.

Mais tout peut changer d'ici 1995, avec l'élection d'un nouveau gouvernement qui pourrait prendre d'autres décisions dans un sens comme dans l'autre.

J.-P. D.

LES AUTOMOBILISTES DU MANITOBA NE VEULENT PAS QUE LES PRIMES D'AUTOPAC AUGMENTENT.

NOUS NON PLUS.

En prenant des mesures immédiates, nous éviterons des hausses substantielles

Au cours des six dernières années, les coûts des réclamations pour blessures présentées en vertu du régime Autopac ont augmenté de façon vertigineuse, dans des proportions de 160 p. 100. Et ils devraient doubler à nouveau d'ici l'an 2000.

Si nous ne prenons pas DÈS MAINTENANT des mesures pour limiter ces coûts, des hausses massives des primes d'Autopac seront inévitables.

Un régime d'assurance sans égard à la responsabilité permettra de stabiliser les primes

Le régime d'assurance sans égard à la responsabilité proposé par le gouvernement du Manitoba permettra de stabiliser les primes d'Autopac.

Le nouveau régime garantira l'indemnisation de toutes les victimes d'accidents d'automobile et améliorera grandement les indemnités par rapport aux niveaux actuels.

En éliminant les recours en justice coûteux et les indemnités excessives pour des blessures sans gravité, ce régime sans égard à la faute nous aidera à limiter les coûts des réclamations futures et à stabiliser les primes d'Autopac.

Vous recevrez bientôt d'autres renseignements

Étant donné l'importance du régime Autopac pour les automobilistes du Manitoba, nous voulons nous assurer que vous disposez d'une information claire et précise sur le régime d'assurance automobile sans égard à la responsabilité.

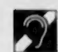
Vous recevrez bientôt une brochure par la poste à ce sujet.

Dites-nous ce que vous en pensez

La Société d'assurance publique du Manitoba vous a écoutés lorsque vous lui avez dit que vous ne vouliez pas que les primes d'Autopac augmentent.

Nous prendrons aussi note de vos commentaires au sujet des modifications proposées au régime Autopac. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions ou des observations.

Société d'assurance publique du Manitoba
985-7222 (à Winnipeg)   1-800-665-2410 (à l'extérieur de Winnipeg)

 **985-8832 (ligne réservée aux malentendants)**



L'honorable
Glen Cummings
Ministre responsable de la SAPM



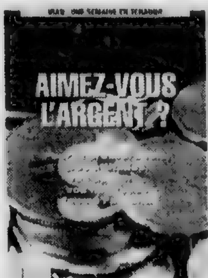
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

Quoi de neuf?

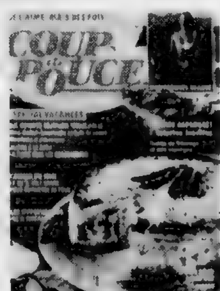


en magazines

avec Sylviane Lanthier



«Il faut apprendre aux enfants à comprendre les autres, pas à être en avant d'eux.» Ainsi parle le Dr Heinz Lehmann, psychiatre de 82 ans, interviewé dans l'***Actualité*** du 15 mai. À lire également: un article sur l'Iran d'aujourd'hui, et «Comment on élève les filles», où on voit que la discrimination a toujours cours dans l'éducation des enfants, mais se fait plus subtile.



Le printemps est la saison du jardinage. Vous ne savez pas par où commencer? ***Coup de pouce*** (mai 93) vous aide à planifier l'aménagement d'un jardin en trois étapes: la 1re année, le 2e puis la 3e; comment dessiner le plan du jardin, comment obtenir un jardin fleuri de mai à septembre. Avec photos et tableau des types de plants, de l'éclairage nécessaire et de la période de floraison. On parle aussi des couvre-sols, ces merveilleuses plantes qui vous évitent les maux de dos dûs au désherbage!



Les amateurs de San-Antonio, alias Frédéric Dard, peuvent lire une excellente entrevue avec cet écrivain singulier dans la dernière édition de ***Lire*** (avril 93), qui présente comme d'habitude des extraits de livres récents, des critiques, présentation des nouveautés, etc.

S.L.

CULTUREL

Le Festival Bach sous la houlette d'Éric Lussier

«Ce n'est plus Bach, Bach, Bach!»

Éric Lussier à la tête du Festival Bach de Winnipeg, c'est un peu comme si Daniel Lavoie prenait en main les destinées d'un festival de hard rock.

Expliquons-nous. Créé il y a exactement 15 ans par la communauté mennonite, le Festival Bach est autant une affaire de famille qu'un événement artistique. L'occasion pour l'élite musicale mennonite, notamment les choeurs, de donner la pleine mesure de son talent.

Que vient donc faire Éric Lussier, avec ses clavecins et son penchant pour le style baroque français, dans ce temple de la musique sacrée allemande où règnent l'orgue et les choeurs à 250 voix? La réponse est simple: le Festival Bach a tout simplement fait appel au meilleur spécialiste de la musique baroque au Manitoba.

«Le Festival s'adresse à tous ceux qui aiment Bach et la période baroque en général, précise le directeur artistique depuis deux ans. Autrefois, c'était Bach, Bach, Bach tout le temps. C'était trop. Maintenant, on joue aussi les oeuvres de musiciens contemporains de Bach, ou des précédents qui ont influencé sa musique. Ça me paraît un meilleur moyen d'apprécier la musique de Bach.»

Le public, semble-t-il, partage cette opinion. Après une baisse considérable de l'audience ces dernières années (de 500 à 150 par concert – à cause de la TPS, affirme Éric Lussier), la tendance est à nouveau à la hausse avec une moyenne de 300 spectateurs par concert.

«L'année dernière, on a eu presque deux fois plus de spectateurs. Les gens ont spécialement apprécié les changements de date (mai au lieu d'avril). En mai, il y a moins de concerts et la température est plus agréable.»



photo: Laurent Gimenez

«L'Orchestre de chambre du Manitoba nous a invité pour sa prochaine saison, explique le directeur de l'Ensemble MusikBarock, Éric Lussier. C'est plutôt rare qu'un orchestre invite un autre orchestre!»

Éric Lussier ne cache pas que, faute de temps, il devra peut-être abandonner son poste de directeur artistique du Festival Bach l'année prochaine. Professeur de clavecin (une vingtaine d'élèves), organiste à la St. Vital United Church, il est surtout accaparé par l'Ensemble MusikBarock qu'il a créé il y a quelques années et qui connaît un succès grandissant.

«La qualité de nos concerts est supérieure à celle des autres orchestres», déclare-t-il nettement. Sa recette: un orchestre restreint (une douzaine de membres), des répétitions plus longues que la moyenne (sept heures pour le dernier concert), et une implication personnelle de tous les musiciens.

«On travaille dans une ambiance intime. On peut parler et discuter beaucoup plus que dans un ensemble plus large. Je tiens aussi beaucoup à ce que les musiciens me donnent leur feedback. Dans le dernier concert, chaque musicien avait son concerto. C'est important pour eux d'être des solistes et pas seulement des musiciens dans un groupe.»

Autre preuve de l'estime dont bénéficie l'Ensemble MusikBarock: le Conseil des arts du Manitoba lui a accordé le même montant d'argent cette année, alors que la plupart des organismes subventionnés ont subi des coupures. Le Conseil a même délié sa bourse à l'avance pour payer les frais d'une tournée manitobaine l'année prochaine. «On est leur bébé», confie en souriant le directeur.

Il reste que l'Ensemble MusikBarock est encore loin d'attirer les foules. Comme l'écrivait récemment un critique du Winnipeg Free Press, on a peut-être affaire au «secret musical le mieux gardé de Winnipeg.» Chacun des six concerts de la saison qui vient de s'achever a attiré en moyenne 200 spectateurs. Avec une pointe notable de 850 pour le Messie de Haendel juste avant Noël.

«On a nos fidèles, ceux qui sont là dès 7 h 30 et qui attendent. Au niveau des abonnés, c'est environ 150, contre 700 pour un orchestre semblable à Edmonton. L'idéal, ça serait 500. Ce serait fantastique!»

Et voilà Éric Lussier qui se met à rêver de monter un opéra baroque avec costumes et tout et tout, ou de jouer la célèbre suite Water Music de Haendel sur la Rouge, à la Fourche, avec la cathédrale de Saint-Boniface dans le rôle du roi.

«Un de mes rêves, ce serait d'avoir le soutien de la communauté francophone. Après tout, je suis spécialiste de musique française, et j'essaye toujours de mettre un concert de musique française au programme. Je suis sûr, par exemple, que si le Centre culturel nous demandait de venir, on pourrait le faire.»

Laurent GIMENEZ

Du 15 au 20 mai

Bach et quelques autres

Trois concerts et deux conférences sont au programme du Festival Bach de Winnipeg qui se déroulera du 15 au 20 mai.

Samedi 15: Talk with musical illustrations (University of Winnipeg Chapel)

Conférence de Henry Engbrecht (Université du Manitoba) sur les motets de Bach.



Dimanche 16: Organ, orchestra and Chorus (All Saints' Anglican Church)

Au programme: deux des principales oeuvres pour orgue de Bach, des motets (chant choral) et deux oeuvres instrumentales.

Mardi 18: Mezzo & more /MusikBarock Ensemble (église Crescent Fort Rouge)

Un programme chargé pour Éric Lussier et son orchestre: cantates de Bach, Telemann, et arias de Haendel chantées par la mezzo-soprano Karen Jensen; un concerto pour violon de Bach et un concerto pour trois clavecins (dont un réservé à Éric Lussier, évidemment!)

Mercredi 19: Talk with musical illustrations (University of Winnipeg Chapel)

Thème: What's so great about Bach?

Jeudi 20 mai: Musique meeting (St. John's Anglican Cathedral)

Quatre musiciens de réputation internationale (flûte à bec, viole de gambe et clavecin) interpréteront des oeuvres de Bach, Telemann et Scheidt.

Tous les spectacles débutent à 20 h. Coût: entre trois et 14 $. On peut aussi se procurer un laissez-passer à 30 $ pour les cinq spectacles. Renseignements au 783-7372.

21 écoles au Festival théâtre-jeunesse

Florence et La Poupée l'emportent

Le Festival théâtre-jeunesse (FTJ) ne perd pas son élan malgré ses 23 ans: les chiffres sont presque identiques à ceux de 1992. Quelque 500 jeunes Manitobains de 21 écoles (15 urbaines, 4 rurales et 2 de l'extérieur de la province) ont présenté des pièces du 5 au 7 mai 1993. Des 26 productions (29 en 1992), 20 étaient des créations originales.

«C'était un bon festival, de dire le coordonnateur Claude Dorge. La qualité s'est maintenue; je dirais même qu'elle était plus élevée. Le français en général était mieux. Les professeurs y ont mis plus d'importance.»

Les gagnants du niveau secondaire ont présenté une adaptation de Florence de Marcel Dubé. «Je pense que les juges (1) ont été impressionnés par le fait que nous avons pris une pièce de deux heures et que nous l'avons raccourci à sept minutes et demie sans rien y enlever. Tout était là», explique le professeur responsable, Jean-Louis Hébert.

«On venait d'étudier la pièce, explique Marjolaine Guay, une des trois élèves de 10e année qui ont réécrit le scénario. Il y a un mois, j'ai commencé à sortir les éléments essentiels de la pièce, puis on a retravaillé le texte en groupe.»



photo: Karine Beaudette

Une scène de *Florence*, la meilleure production du niveau secondaire, présentée par le Collège Louis-Riel.



photo: Karine Beaudette

Le professeur de théâtre et metteur en scène, Philippe Habeck et la comédienne de l'année au niveau présecondaire, Danièle Behn-Smith. *La Poupée* du Collège Jeanne-Sauvé a remporté cinq catégories, dont la meilleure production.

«C'est en parlant entre nous qu'on a décidé que Florence ferait un rêve dans lequel les personnages lui seraient révélés, remarque Jean-Louis Hébert. On voulait garder ça le plus simple possible. C'est aussi l'économie et la justesse du texte qui ont impressionné.»

Le Collège Louis-Riel a tout de même été énormément surpris en gagnant le prix de la meilleure production. Le lundi précédant le Festival, on a presque tout abandonné, pensant que la pièce n'était pas assez longue. «Puis on a appris qu'il n'y avait pas de minimum de temps et on a décidé de présenter», rappelle Jean-Louis Hébert.

Ont suivi des répétitions de deux heures tous les soirs jusqu'à la présentation du vendredi soir. «On a même répété pendant le vingt minutes qu'on nous donne entre les pièces!», lance Suzie Lemoine de la 11e année.

La comédienne de l'année, Marie-Louise Morin, qui jouait Florence, a aussi été surprise en gagnant dans sa catégorie: «Selon moi, il n'y avait pas un rôle plus important que les autres.» La plupart des autres personnages faisaient partie d'un choeur de spectres représentant la conscience de Florence.

Et les échos par rapport à cette pièce percutante? Les juges ont pensé que l'acte sexuel du début était bien présenté, sans gêne et avec un bon équilibre entre le corps et l'âme. «On entendait des murmures dans la foule. Il y en a qui trouvaient que c'était osé et pas nécessaire», rapporte Marjolaine Guay.

Du côté présecondaire, le Collège Jeanne-Sauvé a récolté plusieurs prix avec sa création collective La Poupée. «C'est l'histoire d'une fille de cinq ans, Émilie, qui est morte par accident mais elle ne le sait pas, raconte le professeur Philippe Habeck. Sa maman est trop occupée pour jouer avec elle et lui dit d'aller jouer dehors. C'est alors qu'elle est frappée par une automobile. Dans les heures qui suivent, elle réussit à entrer dans les scènes de sa vie. Les autres ne la voient pas et elle pense qu'ils jouent à cache-cache.»

«Le rôle d'Émilie n'était pas vraiment difficile, constate la comédienne de l'année, Danièle Behn-Smith. J'ai essayé de me souvenir comment j'étais à cinq ans. Par la façon que je réagissais aux situations, j'essayais de montrer mon innocence. Émilie ne se rendait pas compte qu'elle était morte.»

«Ça nous a surpris d'avoir tellement bien fait. Pendant les répétitions, on se demandait si notre pièce était aussi bonne qu'en 1992.» (2) Pour ceux qui l'auraient manqué, La Poupée sera présentée au Collège Jeanne-Sauvé le 19 mai à 19 h 30.

Karine BEAUDETTE

(1) Les juges étaient Gisèle Craft, enseignante à l'école Pointe-des-Chênes, Irène Mahé, directrice du Théâtre du Grand Cercle (troupe pour jeunes du Cercle Molière) et Denis Rouleau, directeur artistique de la Troupe du Jour de Saskatoon.

(2) Le Collège Jeanne-Sauvé a remporté le prix de la meilleure production en 1992.

Les gagnants du FTJ

Au niveau présecondaire:
(de la 7e à la 9e année)

Prix populaire: la troupe du Collège Jeanne-Sauvé.

Prix des technicien.ne.s: la troupe du Collège Jeanne-Sauvé.

Prix des juges: Kim Bryson pour la mise en scène de la pièce *Le Destin*, de l'Institut collégial Saint-Norbert.

Meilleurs effets visuels et sonores: *Jouer à saute-mouton*, l'école Lacerte.

Meilleur texte: *Blanche*, de Rachel Vermette, Collège Louis-Riel.

Meilleur comédien de soutien: Myles Neufeld, dans le rôle de Spiragou, *Jouer à saute-mouton*, école Lacerte.

Meilleure comédienne de soutien: Margaret Bryans, dans le rôle de la conductrice, *La Poupée*, Collège Jeanne-Sauvé.

Meilleur comédien: Guy Abraham, dans le rôle de Dimitri, *L'enlèvement de Martin Pantel*, école Lavallée.

Meilleure comédienne: Danièle Behn-Smith, dans le rôle d'Émilie, *La Poupée*, Collège Jeanne-Sauvé.

Meilleure production (trophée du Conseil jeunesse provincial): *La Poupée*, Collège Jeanne-Sauvé.

Au niveau secondaire:
(de la 10e à la 12e année)

Prix populaire: la troupe de l'École compréhensive Swift Current.

Prix des technicien.ne.s: la troupe de l'École compréhensive Swift Current.

Prix des juges: à Christopher Natuik et Sheena Walker, pour la mise en scène de *La Quête infinie*, Institut collégial Garden City.

Meilleurs effets visuels et sonores: *Scènes de Dracula*, École compréhensive Swift Current.

Meilleur texte: *La Quête infinie*, de Jocelyn Chorney, Heather Ash, Anita Munt, Christopher Natuik, Karin Shrofe et Sheena Walker.

Meilleur comédien de soutien: Olivier Balot, dans les rôles de l'homme et du conspirateur paysan, *La Quête infinie*, Institut collégial Garden City.

Meilleure comédienne de soutien: Natacha Lascaux, dans le rôle de la juge, *La Farce de Patheline*, Institut collégial Kelvin.

Meilleur comédien: Stéphane Heymans, dans le rôle de Guy, *La Farce de Patheline*, Institut collégial Kelvin.

Meilleure comédienne: Marie-Louise Morin, dans le rôle de Florence, *Florence*, Collège Louis-Riel.

Meilleure production (trophée de Conseil jeunesse provincial): *Florence*, Collège Louis-Riel.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ Dans le cadre du 175e de la paroisse Cathédrale, des choristes francophones et anglophones préparent un ***concert de musique sacrée*** (dans trois langues) qui aura lieu le dimanche 16 mai à la Cathédrale à 19 h 30. Billets (10 $ adultes, 5 $ 12-18 ans, 1 $ enfants de moins de 12 ans) disponibles au bureau de la paroisse.

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Kerry Kluner*** au Mârdi Jazz le 18 mai (3 $); ***Lui et Lui*** le 15 mai et ***Little Sister*** les 21 et 22 mai (3 $).

✓ ***10 $ pour un concert de l'Orchestre symphonique de Winnipeg:*** c'est ce qui vous est offert le jeudi 20 mai à 14 h, à la salle du Centenaire. Au menu: des pièces qui figurent parmi les favorites du public, avec lesquelles l'orchestre espère attirer encore plus de monde. Réservez vos billets au 949-3999.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg propose ***Starring Tracy Dahl***, un concert en compagnie de la soprano d'origine winnipégoise, les 21 et 22 mai à 20 h à la salle du Centenaire. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 26 mai, on pourra voir ***Métro*** au Centre culturel franco-manitobain. Cette série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey constitue une grande murale simulant le flux d'images qu'on voit quand on prend le métro.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts***.



photo: Karine Beaudette

Plus de 100 jeunes venus d'une dizaine d'écoles de la Division scolaire de Saint-Boniface ont participé au concert Harmonie d'honneur qui s'est déroulé le 11 mai au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Les jeunes musiciens étaient menés de main de maître par André Jutras, chef d'orchestre associé de l'Orchestre philharmonique de Calgary.

✓ L'artiste ***Charles Taylors*** n'a utilisé que des photos datant de 1900-1920 dans les montages photographiques en montre à la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur), du 13 mai au 5 juin.

✓ ***Vu d'un autre oeil***, une exposition conçue par le Musée de la civilisation à Québec, est en montre au Musée de l'homme et de la nature du 8 mai au 20 juin, dans la salle d'exposition Alloway. L'expo permet aux visiteurs d'expérimenter comment les autres sens sont appelés à prendre la relève chez les personnes aveugles. L'entrée est gratuite.

BALLET

✓ Jusqu'au 16 mai, le Ballet royal de Winnipeg propose un spectacle mettant en vedette quatre ballets différents: ***Rodéo***, d'Agnes de Mille, la première mondiale de ***A Darkness Between Us***, une chorégraphie de Mark Godden, ***Other Dances*** de Jerome Robbins, et le ***Pas de six du ballet Napoli***, de Bournonville. Le spectacle est présenté à la salle du Centenaire. Billets de 9,50 $ à 34,50 $ + TPS. Réservations: 956-2792.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 16 mai, avec l'activité ***À la mode!***, les enfants créeront leur propre mode. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Fantasy Theatre for Children présente ***The Little Mermaid*** de Hans Christian Andersen du 10 au 16 mai, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Billets: 6 $. Renseignements: 944-0581.

✓ Dans le cadre de ses concerts pour enfants, l'Orchestre symphonique de Winnipeg propose ***The Mozart Listener*** le dimanche 23 mai à 14 h, à la salle du Centenaire. C'est l'histoire de deux mimes qui adorent Mozart, et qui se trouvent les invités surprises lors d'un concert symphonique. Billets: 8 $, 10 $ et 11 $ disponibles au 949-3999.

CINÉMA

✓ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Lost Manitoba Films***, trois soirées de cinéma avec en vedette des fictions, documentaires, films d'animation et films publicitaires très rares des années 60 et 70. Les 14, 15 et 16 mai, à 19 h 30 et 21 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ étudiants, 3,50 $ membres.

✓ Mai est consacré aux westerns spaghetti à la Cinémathèque. Les 14 et 15 mai à minuit, on présente ***For a Few Dollars More***.

✓ Les mardi et jeudi soirs jusqu'au 20 mai, le Musée des beaux-arts propose des ***courts-métrages d'Amérique latine***. 36 films réalisés entre 1953 et 1990 sont à l'affiche dans le cadre de cette série présentée en six programmes thématiques. Renseignements: 786-6641.

✓ Le Gala du premier ***Festival des vidéastes*** aura lieu à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface le 20 mai à 19 h. L'entrée est libre.

LOISIRS

✓ La ***Société d'orchidées du Manitoba*** tient une rencontre le 16 mai à 14 h, à la salle 1147 du CUSB. Les débutants peuvent s'y rendre à 13 h. Tous sont les bienvenus. Renseignements: Benoit au 888-4516.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Le Festival international des enfants

Le monde vient à Winnipeg

Le Festival international des enfants de Winnipeg promet d'être aussi international cette année que dans les années passées. Du 8 au 13 juin 1993, la capitale manitobaine devient le rendez-vous des artistes pour enfants de partout au monde: du jongleur-clown polyglotte Leo Bassi d'Italie au mime et spécialiste d'origami Kaze-No-Ko du Japon.

Le Festival international des enfants cherche aussi à attirer la clientèle de langue française. Le duo de la Colombie-Britannique, Kaetz and Glover, le Clown Alexandre et Nicole Brémault sont à l'affiche les 10 et 11 juin.

La calligraphe bilingue Nicole Coulson et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge donneront des ateliers d'écriture et de danse à la tente Heritage Village tandis que les artistes bilingues Jug Band et Stéphane Wuttunee feront participer les jeunes au pavillon Earth Shop.

La coordonnatrice de la programmation, Karen Lawlor, signale que les activités en français sont disponibles sur demande dans certains cas: «Quand les professeurs appellent pour réserver des places, on leur offre le spectacle en français, si l'artiste est bilingue évidemment, et aussi, si la classe intéressée est assez nombreuse.»

Le Festival a amélioré son système de pré-inscriptions pour éviter les files d'attente. De plus, les organisateurs fournissent sur demande les cahiers pédagogiques que publient les artistes pour que les professeurs puissent préparer leurs groupes.

Sur le site même, le Festival installera plus de fontaines d'eau courante et de toilettes. On ajoutera aussi plus d'abris contre le soleil ou la pluie. L'accès au site demeure gratuit mais des frais sont exigés pour certaines activités comme les spectacles sur la scène principale (958–4733).

Karine BEAUDETTE

Publi-reportage



QUAND LE MÉNAGE NE VA PLUS (SÉPARATION, DIVORCE...) *(1er de 3)*

Les problèmes de famille sont de plus en plus fréquents; vivre une crise de famille provoque d'énormes souffrances. En consultant un avocat le plus tôt possible, vous pourrez comprendre vos droits et vos obligations, décider de la meilleure marche à suivre compte-tenu de votre situation, et éviter toutes sortes de complications.

La médiation et conciliation

Si c'est la séparation ou le divorce qui vous semble inévitable, consultez un conseiller familial qualifié pour déterminer si la réconciliation est bien hors de question. Si c'est le cas, le conseiller familial pourra aider votre conjoint et vous à résoudre la situation par médiation, sans comparaître devant un tribunal.

À Winnipeg, les Services à la famille offrent ce type de services gratuitement. Il s'agit d'une unité de conseillers professionnels reliée à la Cour du Banc de la Reine. Composez le 945–7236. Il existe également un certain nombre d'agences privées dans ce domaine, mais elles réclament une commission.

La séparation

Vous êtes légalement séparé(e) de votre conjoint(e) dès que vous ne partagez plus le même domicile et que vous avez l'intention de vivre en séparation. Toutefois, lorsque des enfants sont en cause, il vaut mieux procéder à l'aide d'un document écrit – Accord ou Ordonnance de séparation – qui formalise les termes de votre séparation.

Un accord de séparation est un engagement entre époux sur la base d'une entente mutuelle. Cet accord porte en général sur la garde et l'accès (droit de visite) aux enfants, les obligations alimentaires pour l'enfant et le conjoint, la division des biens du couple et éventuellement la responsabilité de chacun en ce qui concerne les dettes contractées. Un accord de séparation peut comprendre d'autres dispositions encore.

Une ordonnance de séparation est une décision du tribunal qui fait suite à une audience. L'accord des conjoints n'est pas nécessaire à l'obtention d'une ordonnance; il n'est pas nécessaire de prouver non plus qu'il y a eu délit ou faute de la part de l'autre partie pour obtenir une ordonnance.

L'ordonnance de séparation comporte les mêmes dispositions qu'un accord de séparation, à la différence que cette fois c'est le tribunal qui impose ces conditions. Le tribunal peut également imposer des interdictions pour la protection d'une partie contre les risques éventuels de violence et de harcèlement.

En cours d'instance, le tribunal pourra imposer des ordonnances provisoires; celles-ci visent essentiellement à maintenir les droits des parties tels quels ou à adopter des mesures d'urgence, telles la garde provisoire d'un enfant, la pension alimentaire provisoire ou certaines interdictions... Ces mesures ne sont en vigueur que jusqu'à la tenue d'une audience de confirmation.

Une fois la séparation prononcée, chacun des deux conjoints est tenu d'adopter toutes les mesures nécessaires pour subvenir à ses besoins; les circonstances individuelles et les facteurs tels que le bien-être des enfants et la durée du mariage interviennent dans la décision du juge.

Le divorce

Le divorce est une décision prononcée par un tribunal qui met effectivement un terme au mariage entre deux individus. Au Canada, seul l'échec du mariage constitue une cause de divorce; l'échec du mariage sanctionne:

- la séparation pendant un an précédant l'audience de divorce;
- l'adultère commis durant le mariage et même durant une période de séparation;
- la cruauté physique ou mentale; c'est-à-dire tous comportements intentionnels ou non qui rendent intolérable le maintien de la cohabitation.

Un conjoint peut demander le divorce dès qu'il/elle est en situation de séparation. Une fois les motifs de divorce établis, un divorce pourra être prononcé même si l'autre conjoint ne peut être localisé. Dans certains cas, le divorce pourra être prononcé sans que vous ayez à vous présenter devant le tribunal. Un juge peut refuser de prononcer le divorce tant qu'il n'est pas satisfait des arrangements relativement à la garde des enfants. Une fois prononcé, le divorce prend effet 31 jours après l'audience. Sur demande et versement des droits, le tribunal délivrera un Certificat de divorce. Si vous êtes divorcé(e), vous ne pourrez pas vous remarier sans produire ce certificat de divorce.

Tout comme dans une ordonnance de séparation, le juge qui prononce le divorce peut intervenir dans les domaines suivants: garde des enfants, droit de visite aux enfants, pension alimentaire et autres stipulations financières. Le tribunal peut également intervenir et interdire à un conjoint tout comportement de nature préjudiciable: violence, harcèlement.

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur.
Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES OFFRES SCELLÉES, pour les projets et services décrits ci-dessous, adressées à l'Administration et politiques des contrats, Région du Pacifique/Ouest, bureau 401, 1168, Alberni St., Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure de clôture spécifiées. On peut se procurer les documents de soumission auprès du ministère des Travaux publics, bureau de Vancouver, sur paiement des droits exigibles.

TRAVAUX

N° 673CV005 — Réfection, intérieur et extérieur, au 1230, rue Government, Victoria (C.-B.).

Date limite : le 8 juin 1993, 11 h a.m. (HAP)

Dépôt: 250 S (remboursable)

On peut également obtenir les documents de soumission aux bureaux de TPC à Edmonton. On peut également les consulter aux bureaux de TPC à Calgary, à Saskatoon, à Régina et à Winnipeg, de même qu'aux bureaux des associations de constructeurs à ces endroits, l'Amalgamated Construction Association of B.C. à Burnaby et de la Construction Association à Victoria, à Campbell River, à Port Alberni et à Nanaimo (C.-B.).

VISITE DES LIEUX: On fera visiter les lieux le 25 mai 1993 à 10 h 30, HAP. Pour obtenir des renseignements, s'adresser au chargé de projet.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les entrepreneurs en installations mécaniques et électriques doivent déposer leur soumission au Centre de dépôt des soumissions, a/s Construction Association of Victoria, 1075, rue Alston, Victoria (C.-B.) V9A 3S6 au plus tard le 4 juin 1993, à 15 h (HAP), conformément aux «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions» (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: D. Watson, chargé de projet (604) 623–6186.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 623–6404.

INSTRUCTIONS

Le paiement du dépôt exigé pour l'obtention des plans et devis doit être fait par chèque à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Canada

Festival Folk

Des billets pas cher jusqu'au 31 mai

La vingtième édition du Festival Folk aura lieu cet été du 8 au 11 juillet, dans son lieu habituel, le parc Bird's Hill.

Jusqu'au 31 mai, on peut se procurer à prix réduit des laissez-passer pour les quatre jours ou pour trois jours (vendredi, samedi et dimanche).

Le Festival offre sa programmation habituelle: grands spectacles en soirée, ateliers dans la journée, kiosques de nourriture, village de l'artisanat, activités pour les enfants, camping, etc.

Parmi les artistes invités cette année, l'Ensemble Tuva de Tuva, Tarika Sammy de Madagascar, le groupe gypsy Zaiti de France, etc.

Les billets sont disponibles à la boutique du Festival, Home-Made Music, au 264 avenue Taché, ainsi qu'aux comptoirs Ticketmaster, au 780-3333.

S.L.

SPORT

La lutte olympique

Les sportifs sur les matelas

Il vous est probablement arrivé d'allumer la télévision et, en regardant les Jeux Olympiques, d'essayer de comprendre ce qui peut bien motiver deux lutteurs à être accrochés ou même entrelacés sur le matelas pendant un bon moment.

D'autant plus que le commun des mortels est plus habitué aux «folies» de la WWF (World Wrestling Federation), concède le lutteur Jean-François Daviau.

«Comme je ne suis pas un gros "beef", les gens sont toujours surpris que je fasse de la lutte. Ils s'imaginent voir arriver quelqu'un avec un physique de joueur de football. Et mauvais en plus!»

Le résidant de Montréal pense que la lutte, la vraie, n'est pas vraiment connue. «Les gens ne te considèrent pas comme un athlète. Je préfèrerais qu'on change le nom de ce que fait la WWF.»

La lutte olympique est beaucoup plus compliquée que l'on pense. À commencer par la série d'exercices auxquels s'astreignent les participants tout juste avant de s'affronter.



Photo: Yves Chartrand

Sous les yeux de l'arbitre, Jean-François Daviau tente de maîtriser son adversaire.

Ici, on ne parle pas juste de faire des étirements, mais de course à pied, de roulades avant et arrière, de déplacement latéral et de plusieurs autres mouvements de réchauffement qui démontrent que la lutte exige beaucoup de l'athlète physiquement.

Le système de pointage est aussi compliqué, estime l'entraîneur du club de Montréal, Victor Zilberman «Ce n'est pas comme le hockey! La Fédération internationale change les règlements chaque trois mois. C'est un grand problème pour le sport, pour les athlètes qui se préparent. Ils veulent faire le sport plus intéressant pour les spectateurs. Il n'y a pas d'autre sport qui change comme ça. Ils veulent un sport dynamique.»

Richard Deschâtelets, qui a représenté le Canada pendant plusieurs années (1) et qui est maintenant entraîneur, ne trouve pas que le système de pointage est si compliqué.

Il admet que les arbitres peuvent influencer le match qui dure normalement cinq minutes. Mais ils doivent quand même suivre une échelle établie de un à cinq points, qui sont décernés selon l'efficacité de l'un à mettre l'autre sur les épaules, que ce soit en partie ou complètement, ce qui signifie la fin automatique du match.

«Aussitôt que tu mets quelqu'un à terre, tu dois essayer de le tourner tout de suite.» Ce qui donne des positions inconfortables pendant plusieurs secondes, mais aussi des mouvements spectaculaires comme la «lancée» de l'adversaire dans les airs qui accorde le maximum de points.

Si l'arbitre juge qu'un combattant n'est pas assez actif, il doit alors se retrouver en position défensive au centre du tapis. Mais l'officiel peut aussi accorder des points au lutteur qui réussit à se défaire d'une prise.

Des gestes comme de mettre les doigts dans les yeux ne sont pas tolérés. On est donc loin du «théâtre» de la WWF, selon Richard Deschâtelets. Sans sous-estimer l'importance de la force, il est d'avis que la lutte met d'abord en valeur la stratégie, la technique et même la psychologie. «L'idée n'est pas de battre ou de faire mal à l'autre personne, mais de la défaire sur le côté mental. Il y a aussi la vitesse et le "timing".»

Yves CHARTRAND

(1) Dixième aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976, le Franco-Ontarien originaire de Sturgeon Fallls a remporté la médaille d'or aux Jeux du Commonwealth en 1978 et 1982. En 1980, il n'a pu aller aux Jeux Olympiques de Moscou à cause du boycott. Une situation regrettable puisque l'année suivante, il a défait le champion olympique.

La percée féminine

Des 135 athlètes inscrits aux championnats nationaux de lutte senior à Winnipeg du 6 au 8 mai, environ 15 % étaient des femmes. Comme dans plusieurs autres sports, la percée est engagée, mais elle n'est pas encore considérée de façon sérieuse.

«Il y en a plusieurs qui ne sont pas d'accord avec ça, indique le lutteur montréalais Jean-François Daviau. Des gars trouvent que ça défait l'image du sport. C'est un peu macho!»

Lui, qu'en pense-t-il? «Pour l'instant, les filles devraient participer à des compétitions, mais pas à des grosses compétitions parce qu'elles ne luttent pas encore au même niveau que nous. En mettant des matchs féminins d'exhibition entre nos matchs, ça brise le rythme.»

Jean-François Daviau ne connaît pas encore de femme qui fait de la lutte compétitive. «J'ai déjà disputé un match contre une fille quand j'avais dix ans. Ça s'équivaut à cet âge. Moi, ça ne me dérange pas. Mais c'est le monde autour. Ils vont rire si




photo: Yves Chartrand

La carrière de lutteur amène un désagrément: à force de se faire frotter les oreilles sur les matelas, Richard Deschâtelets a accumulé du cartilage qui recouvre en bonne partie l'ouverture auditive. Une opération est prévue.

tu perds. Mais j'avais gagné!»

Richard Deschâtelets, qui est l'entraîneur d'une équipe universitaire ontarienne, croit que c'est une situation où personne ne peut rien y faire. «J'ai deux filles dans mon club de 50 lutteurs et elles demandent de ton temps. Elles te disent «monsieur, passez du temps avec moi». D'une manière, je l'encourage. J'ai l'impression que l'année prochaine, je vais en avoir sept ou huit. Tranquillement, on va peut-être avoir autant de femmes, sinon plus.»

Il affirme que ce n'est pas dans sa conception du sport qu'il a eu à faire un ajustement. «Tu ne parles pas à des demoiselles de la même façon qu'à tes lutteurs. Elles sont plus sensibles. L'attention est un peu différente. Elles me demandent toujours «m'as-tu vu?». Elles sont encore au niveau récréatif, c'est encore un "thrill", un apprentissage. Ce n'est pas aussi sérieux que chez les hommes.»

Mais leur présence grandissante, selon Richard Deschâtelets, ne peut faire autrement que de favoriser le sport en général. «Ça va démontrer un autre côté du sport. Au lieu d'être très robuste, ça fait ressortir que le sport est très technique.»

Y.C.



photo: Yves Chartrand

Deux médailles à Louis-Riel

L'équipe de badminton du Collège Louis-Riel, composée de 14 étudiant.e.s, a rapporté deux médailles des championnats provinciaux qui avaient lieu à Portage-la-Prairie. Sylvie Joanisse et Ginette Dorge ont remporté une médaille de bronze, tandis que Charles Clément et Joël Bohémier ont fait encore mieux avec le titre de champions provinciaux.

Une initiative du CJP

Les premiers jeux francophones arrivent

L'élite sportive de 17 écoles franco-manitobaines se rassemblera le 18 mai pour les premiers Jeux (francophones) du Manitoba (1), organisés par le Conseil jeunesse provincial (CJP).

24 jeunes par école, dont 12 des 7e et 8e années et 12 des 9e et 10e années, séparés également entre garçons et filles, prendront part à des compétitions d'athlétisme. Parmi les sports pratiqués: les courses (100 m, 200 m, 400 m, relais mixte); sauts (longueur, hauteur et triple); et le lancer du poids et du disque.

«On aura aussi des jeux coopératifs, comme du volley-ball en plein-air, pendant la journée, indique la coordonnatrice de l'événement, Gisèle Marion. Ce sont nos premiers jeux franco-manitobains. On veut amener les jeunes à voir qu'ils ont des possibilités de participer aux premiers Jeux de l'Ouest en 1994, puis éventuellement aux Jeux pancanadiens qui auront lieu en 1996 si tout va bien.»

Les autres provinces de l'Ouest en sont déjà à leurs deuxièmes jeux provinciaux. «Dans l'Est aussi, ça s'organise bien, signale Gisèle Marion. Au Manitoba, on a attendu à 1993 parce qu'on voulait commencer sur le bon pied. On voulait étudier les possibilités et récolter des fonds.» Les Jeux du Manitoba sont financés entre autres par le Québec et par Francofonds.

Environ 300 athlètes de 12 à 15 ans accompagnés de 20 entraîneurs, 50 bénévoles et 17 chefs de mission (superviseurs-arbitres) participeront à l'événement qui aura lieu le 18 mai à la piste Pan-Am de l'Université du Manitoba.

Karine BEAUDETTE

(1) À ne pas confondre avec les Olympiques juniors et les Manitoba Games.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
CanWest Gas Supply Inc.
et
ProGas Limited
Demandes de licences d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie (« l'Office ») tiendra une audience publique au sujet des demandes de licences d'exportation de gaz naturel, présentées par CanWest Gas Supply Inc. (« CanWest ») et ProGas Limited (« ProGas ») conformément à l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (« la Loi »). L'Office entendra une partie de la demande de ProGas, une requête conformément à l'article 21 de la Loi pour une variation de Licence GL-98 en réduisant des volumes autorisés pour les terme, annuellement et quotidiennement. Les détails des demandes sont :

Société	Durée (années)	Quantité demandée: Quotidien 10^3m^3	Quotidien 10^6pi^3	Durée 10^6m^3	Durée 10^9pi^3	Point d'exportation
CanWest	20	300.5	10.6	2 194	77.4	Huntingdon (C.-B.)
ProGas	10	2 124.6	75	7 755	273.7	Emerson (Man.)

L'audience se tiendra à compter du lundi 28 juin 1993 à 13h dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie située au troisième étage du 311, 6ème avenue s.-o. à Calgary (Alberta).

Cette audience publique est convoquée pour obtenir les témoignages et points de vue des personnes susceptibles d'être intéressées par les demandes en question. Aux fins de l'audience, l'Office utilisera la procédure de plainte établie dans ses *Motifs de décision relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel* (juillet 1987), et dans ces *Motifs de décision relatifs aux modifications proposées à l'application de la méthode d'examen axée sur les conditions du marché* (mai 1992). Cette procédure permet aux consommateurs canadiens de gaz naturel de formuler leur opposition à un projet d'exportation s'ils estiment qu'ils ne peuvent obtenir des contrats de fourniture additionnelles à des conditions et des prix semblable à ceux proposés dans les demandes de licence d'exportation.

L'Office fera également, conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, une étude des incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes. La date limite de réception des lettres de commentaires concernant l'étude est la 31 mai 1993.

Toute personne souhaitant intervenir à l'audience en question doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir un exemplaire aux requérants énumérés dans l'ordonnance d'audience GH-3-93 qui est disponsible auprès du secrétaire de l'Office.

Tous les requérants doivent fournir un exemplaire de leur demande à chacun des intervenants qui exprime le desire de reçevoir copie de la demande.

La date limite de réception des interventions est le 21 mai 1993. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste des parties peu après cette date.

Toute personne souhaitant simplement faire des commentaires sur une quelconque ou plusieurs des demandes de licence en instance doit le faire par écrit auprès du secrétaire de l'Office et aux requérants visés au plus tard le 11 juin 1993.

Pour obtenir plus d'information sur les procédures régissant l'audience (Ordonnance d'audience GH-3-93) ou sur les *Règles de pratiques et procédures de l'ONÉ* en matière d'audiences (documents disponibles dans les deux langues officielles), s'adresser par écrit au secrétaire de l'Office ou téléphoner à Timothy D. Bacon, Agent de Réglementation, Opérations de la réglementation, (403) 299-3988.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6ème avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopier: (403) 292-5503

Feu vert

Le sol: source de chaleur



Si vous songez à changer votre système central de chauffage et de climatisation, envisagez l'option d'une thermopompe qui remplit les deux fonctions à un coût d'opération très réduit.

La thermopompe utilisant le sol comme source de chaleur ou de fraîcheur est un dispositif assez nouveau pour chauffer ou rafraîchir votre maison. En hiver, elle extrait la chaleur du sol ou des eaux souterraines, tandis qu'en été, par un processus inverse, elle assure la climatisation en éliminant l'air chaud et l'humidité.

L'efficacité du système vient du fait que les eaux souterraines restent à une température constante. Comparez toutefois le supplément que vous devrez débourser à l'achat de la pompe à la baisse des frais d'exploitation. Pour d'autres détails, s'adresser à Manitoba Hydro.

J.- P. D.

Gens d'ici

Médecin missionnaire

François Bernier arrive du Kenya, mais détrompez-vous. Il n'y était pas en vacances, mais plutôt pour un stage médical de six semaines avec l'organisation Vision mondiale. «Le but du programme est d'amener des services de santé (soins primaires et immunisation) à la population Maasi avec des cliniques en plein air. C'était très court; on n'a pas le temps de s'ajuster, mais ça donne une chance de comparer et d'évaluer sa propre société.»



François Bernier.

La Manitoba Students' Association for International Development est l'auteur du nouveau projet de médecine internationale, partiellement financé par l'ACDI. François Bernier, qui achève sa quatrième année de médecine à l'Université du Manitoba, et un autre étudiant étaient les deuxièmes à aller au Kenya. Le Franco-Manitobain de 26 ans se dirige vers l'Université de Calgary où il fera une résidence de cinq ans en génétique humaine.

K.B.

Le sergent Gilles Ferland est agent de liaison communautaire

La compassion en uniforme

Gilles Ferland passe ses journées à affronter la face cachée de la misère humaine: le sergent de police de Winnipeg est affecté aux relations avec les citoyens souffrant de santé mentale ayant également des ennuis avec l'ordre. Il est parfois le dernier recours de ceux et celles qui ne savent plus où aller et dont personne ne veut plus. Agent de persuasion, il réussit souvent à les aider à s'aider eux-mêmes.

Le vétéran de 28 ans dans la police doit convaincre des personnes âgées et abandonnées dans leur maison-dépotoir de se rendre à l'hôpital recevoir des soins médicaux ou pyschiatriques. Quand la police ne sait plus quoi faire, on appelle Gilles Ferland, l'unique préposé aux liaisons communautaires à Winnipeg. (1)

Le 1er mai, l'Association médicale du Manitoba a remis au policier francophone le prix annuel pour la santé ou la sécurité, décerné à un citoyen ayant grandement contribué à améliorer la santé ou la sécurité des Manitobains.

«Mon nom a été recommandé par des personnes avec qui je travaille dans les hôpitaux et les cliniques psychiatriques. J'ai une bonne relation avec les professionnels en psychiatrie. Je fais des choses que, normalement, on n'attend pas des policiers.

«Une fois, on m'appelle au sujet d'un homme qui avait arrêté de prendre ses médicaments et qui était violent. Je cogne à sa chambre et je me présente. Il m'envoit promener. Alors je m'en vais. Je suis retourné quatre ou cinq fois et, chaque fois, il m'envoyait promener.

«La fois d'après, il m'a ouvert la porte, je lui ai parlé, on l'a amené à l'hôpital. Depuis, il prend ses médicaments. Il est même venu me rendre visite à mon bureau. Peu importe leur expérience du passé avec la police, je leur donne une bonne impression.

«De 85 à 90 % du travail que je fais est relié à la santé mentale, à la façon de vivre et de manger. J'établis des bonnes relations avec les patients: si je leur dis que je vais faire quelque chose pour eux, je le fais. Je leur demande aussi d'être honnête avec moi.

«C'est très important de les rencontrer, c'est très important qu'ils me connaissent. Ils savent que, s'ils m'appellent, je vais faire quelque chose pour eux. Je vais leur parler, les conseiller, les aider.»

Gilles Ferland a rencontré et aidé environ 1 500 personnes dans les quatre ans qu'il a passés aux liaisons communautaires. Il les a en filière, mais aussi en mémoire. Durant l'entrevue, le téléphone sonne, et une infirmière lui raconte qu'une telle dame est revenue à une telle résidence.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le sergent Gilles Ferland devant l'édifice de la Sécurité publique: «J'ai développé mon propre style.»

Le sergent écoute, fait ses recommandations. Puis il explique: «Cette dame-là est alcoolique, on l'hospitalise et quand elle sort, elle recommence à boire. Je suis allé la voir il y a un mois et demi et je lui ai dit: quand tu seras prête à faire quelque chose pour sortir de ta dépendance, appelle-nous. J'étais avec un psychiatre qui m'a dit: j'aime ton approche.»

Gilles Ferland se souvient d'avoir sorti une femme âgée de plus de 80 ans d'une maison dont le plancher était recouvert de deux pouces d'excréments. D'avoir visité un appartement où il fallait, pour parler, tenir la main sur la bouche pour ne pas avaler un nuage de mouches à fruit, tellement la place était pleine de déchets.

Mais il aime son travail. «Quand j'étais jeune, j'ai travaillé à l'ancien hospice Taché comme infirmier en gériatrie. J'ai appris à comprendre et aimer les vieillards. Ces personnes nous font peur, normalement, mais je les ai appréciées. J'aime travailler avec le monde, il faut être très patient. Mais je ne suis pas là pour condamner leur style de vie.

«L'uniforme aide beaucoup. Un jour mon patron m'a demandé si je pourrais faire le même travail en civil. J'ai dit: absolument pas. Les policiers en uniforme étaient souvent mal vus à l'hôpital. Mais je n'ai pas de problèmes: des fois, c'est l'hôpital qui m'appelle pour aller parler à des gens.

«J'aime être libre de faire ce qui est nécessaire pour les aider. Le département me donne cette liberté-là.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le service est offert depuis 15 ans par la police de Winnipeg. Gilles Ferland s'en occupe depuis 1989 avec un seul collègue à temps partiel pour toute la ville.

L'homme à tout faire

A 48 ans, Gilles Ferland pourrait se retirer de la force constabulaire, après 28 ans de service. «Je peux me retirer maintenant, mais j'aime tellement mon travail, je ne veux pas faire autre chose.»

Stressé? Gilles Ferland ne semble pas stressé. Il ne se laisse pas enterrer par le nombre de cas ou par leur gravité. Même s'il arrive parfois, quand il pense avoir laissé son travail au bureau, qu'on cogne à la porte de sa maison pour de l'aide.

Lors de la remise du prix de l'Association médicale, le 1er mai, les organisateurs ont fait état de la place unique qu'il occupe dans les services de santé à Winnipeg, de «sa sensibilité, son tact et sa capacité de répondre aux personnes dans le besoin.»

Les professionnels qui le côtoient ont remarqué «sa compréhension spéciale des différences ethnoculturelles et sa capacité de persuader et rassurer les plus méfiants.» On a également mis en valeur sa facilité à se rendre utile spontanément dans des situations difficiles et parfois dangereuses.

Gilles Ferland raconte l'histoire d'un vieillard de 70 ans qui s'était enfermé dans sa chambre d'hôtel sur la Main pendant un mois avec une jambe cassée, refusant d'être hospitalisé.

«Je suis allé le voir et je lui ai dit que j'étais prêt à le sortir de force. Il a accepté de partir, j'ai appelé l'ambulance, et il a passé un mois à l'hôpital.

«Après, il est retourné dans le même hôtel. Je suis allé le voir. Il faisait froid dans sa chambre, mais il ne voulait pas se plaindre. Je suis allé voir le propriétaire et j'ai menacé d'avertir les inspecteurs de la province. Je suis là pour eux, je me bats pour eux.»

J.-P. D.

Assemblée annuelle du CJP

Où étaient les jeunes?

L'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial a réuni 20 personnes le 8 mai au Centre culturel fraco-manitobain. Ce n'est pas la première fois que l'assemblée du CJP attire si peu de jeunes: ils préfèrent garder leur participation pour les activités de l'organisme, explique la présidente Chantal Bérard (1).

Les membres ont cependant résolu de créer une fondation pour financer le projet de Centre jeunesse, et pour que le Centre puisse s'autofinancer en partie par la suite.

«Nous manquons d'argent pour aménager l'édifice du petit séminaire qui abriterait le Centre jeunesse, explique le directeur Alain Boucher. Nous avions considéré une option que j'appellerais l'option cadillac, avec piscine, salle de spectacle, gymnase, salles diverses. Nous voulons en examiner d'autres qui coûteraient moins cher.»

Le Centre jeunesse regrouperait le 100 Nons, les Scouts et guides et le CJP. «On veut développer un modèle qui soit vendable aux utilisateurs potentiels, et louer les salles et l'équipement quand les jeunes ne les utilisent pas. Par exemple, la piscine pourrait servir à des cours de natation pendant la journée.»

L'assemblée annuelle a ensuite discuté du projet de Directorat en sports et loisirs. Figurant parmi les priorités du Comité provincial de concertation et de priorisation, le projet est présentement à l'étude par le CJP.

L'assemblée a aussi résolu d'organiser dans l'année une activité pour les jeunes du post-secondaire, et de créer un comité pour améliorer la représentativité des membres du conseil d'administration. Cette dernière proposition se rapporte au peu de participation des jeunes à l'assemblée annuelle, commente le directeur Alain Boucher.

Le CJP a terminé l'année 1992-1993 avec un déficit de 3 495 $. Il y avait un surplus de 9 522 $ au début de l'année, ce qui se traduit en un surplus accumulé de 6 029 $.

Le budget de 1993-1994 est essentiellement la même chose, soit environ 295 000 $, mais on coupe de 10 % le budget de fonctionnement, parce que la subvention du secrétariat d'État est diminuée de 10 %.

Les revenus de l'organisme provenaient en 1992-93 du secrétariat d'État (63 %), des inscriptions des jeunes aux activités (14 %), d'Emploi et Immigration Canada (10 %), de dons (7 %) et du BEF (6%).

Sylviane LANTHIER

(1) Avec la présidente Chantal Bérard, les membres du conseil d'administration sont Michel Bédard (vice-président), Roxanne Dupuis (secrétaire), Rodrigue Gervais (trésorier) et les conseillers Stéphane Rirchot, Chantal Painchaud et Céleste Phaneuf.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en mai.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le dimanche 16 mai	9 h 45	Letellier	Ligue féminine catholique	Salle mémoriale	Réunion annuelle et congrès	Débute avec la messe. Thème: «La grâce d'être femme - allons plus loin».
	13 h 30	Saint-Boniface	Associés du Fort Gibraltar	Fort Gilbraltar	Ateliers	Atelier d'art fléché et d'harmonica. Info: Hélène Martin au 237–7692.
	10 h 45	Saint-Malo	Paroisse	Église de Saint-Malo	Première communion	
Le mardi 18 mai	19 h 30	Lorette	Comité culturel	École Lagimodière	Réunion annuelle	
	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce franco.	Hôtel Norwood	Réunion annuelle et dîner	Confirmer en téléphonant à la Chambre: 235–1406.
	19 h 00	Saint-Malo	Diocèse	Église de Saint-Pierre	Confirmation	Enfants de St-Malo/St-Pierre/Otterburne.
	19 h 00	Winnipeg	Base militaire	Ichiban, 189, rue Carlton	Souper-rencontre	Pour les dames de la base et des alentours.
	10 h 00	Winnipeg	CJP	Piste Pan-Am Univ. du MB	Jeux du Manitoba	7e à 10e année des écoles françaises. Info: Gisèle au 237–8947.
Le mercredi 19 mai	20 h 00	La Broquerie	Club patinage artistique	École Saint-Joachim	Réunion annuelle	
	19 h 30	Saint-Boniface	Assoc. Scouts et Guides	Salle des Chevaliers	Réunion annuelle	210, rue Masson. Info: Lise au 233–4324.
	19 h 30	Saint-Boniface	Réseau	Sportex - CUSB	Réunion annuelle	
	13 h 00	Sainte-Anne	Féd. aînés franco-manitobains	Club Jovial	Réunion annuelle	Débute avec messe à 10 h 30, dîner à 11 h 30. Info: 235–0670.
Le jeudi 20 mai	9 h 00	Île-des-Chênes	École Gabrielle-Roy	École Gabrielle-Roy	Journée des Grands-Parents	De 9 h à 15 h 30. Partage de talents avec les jeunes de la maternelle à la 8e année.
	19 h 00	Saint-Boniface	Festival des vidéastes du MB	CUSB Salle Martial-Caron	Gala Festival des vidéastes	Entrée gratuite. Info: Jean-Marc Ousset au 788–3243.
	14 h 00	Somerset	Coord. d'activités au Manoir	Manoir	Poka-Dot Band	Ouvert au public.
Le dimanche 23 mai		Saint-Léon	Paroisse	Église	Visite de Mgr Hacault	Info: l'abbé Thibault au 744–2138.
Le mercredi 26 mai	10 h 30	Saint-Boniface	FPCP	Fort Gibraltar	Grand rassemblement préscol.	De 10 h 30 à 13 h. Info: au 237–9666.
	19 h 30	Saint-Boniface	Société historique de St-Bon.	Salle 1032 au CUSB	Réunion annuelle	
Le jeudi 27 mai	17 h 30	Saint-Boniface	Pluri-elles	Salle académique CUSB	Réunion annuelle	Info: au 233–1735.
Le samedi 29 mai	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Salle du Centenaire	Salle du Centenaire	"Wrestling"	Info: Jean au 248–2276.
Le dimanche 30 mai	11 h 30	Saint-Boniface	CCFM	Le Café Jardin	Brunch printanier	En compagnie de Gisèle Fredette.
		Saint-Boniface	CCFM	Salle d'exposition	Exposition	Du 30 mai au 20 juin. «Le Soleil, source de vie».
	18 h 00	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper mensuel	Ouvert au public.
	9 h 00	Winnipeg	Le Festival du Voyageur	Parc Assiniboine	Déjeuner aux crêpes	"Teddy Bear Picnic" 9 h à 12 h. Info: 237–7692.
Le lundi 31 mai	20 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Conseil de parents	École élémentaire	Réunion annuelle	
	14 h 00	Somerset	Coord. d'activités au Manoir	Manoir	Bingo et fêtes du mois	Ouvert au public.

Cette page est une commandite de LA LIBERTÉ

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665-4443.


Travaux publics Canada — Public Works Canada

À VENDRE POUR ENLÈVEMENT SOUTHPORT, MANITOBA

8 maisons mobiles, toutes situées au Centre aérospatial de Southport.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et des formules d'offre d'achat, s'adresser à Jack Johnston, surintendant d'immeuble, Travaux publics Canada, 9, av. Saskatchewan S-O, Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 0P4, tél.: (204) 239–1194.

DATE LIMITE: Les offres cachetées seront reçues jusqu'à 14 h, le 2 juin 1993, à l'adresse suivante:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Travaux publics Canada
Bureau 1000, 9700, av. Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres.

Canadä

CRTC **Avis public** Canadä

Avis public 1993-43 – **EXEMPTIONS DE L'OBLIGATION DE DÉTENIR UNE LICENCE.** Suite aux avis publics CRTC 1991-118, CRTC 1991-63, CRTC 1992-5 et CRTC 1992-38, le Conseil rend les ordonnances d'exemption se rapportant à certaines catégories d'entreprises. Plus précisément, le Conseil a exempté de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion les personnes qui exploitent: a) des entreprises temporaires de distribution desservant des chantiers d'exploitation (voir avis public 1993-44); b) des entreprises de facilitation d'événements spéciaux de courte durée (voir avis public 1993-45): c) des entreprises de service de messages de très faible puissance que le MDC désigne comme des entreprises de SMFP (voir avis public 1993-46); d) des entreprises à courant porteur dont la programmation n'est pas distribuée par des entreprises de télédistribution (voir avis public 1993-47); e) des réseaux temporaires événements spéciaux (voir avis publics 1993-48 et 1993-49); f) des entreprises d'émissions vidéo en circuit fermé (vor avis public 1993-50); g) des entreprises de services de programmation d'images fixes (voir avis public 1993-51); h) des entreprises de réseau de programmation communautaire (voir avis public 1993-52); i) des entreprises de réseau de distribution par relais terrestre (voir avis public 1993-53); et j) systèmes de télévision à antenne collective: le Conseil révoque l'ordonnance d'exemption contenue dans l'avis public 1993-54. Le texte complet de ces avis publics est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1 tél: (819) 997–2429; et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, tél.: (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

CN

AMÉRIQUE DU NORD

APPEL D'OFFRES
RETRAIT DE LA VOIE, EMPILAGE ET CHARGEMENT DU MATÉRIEL DE VOIE, ET AUTRES STRUCTURES, DU POINT MILLIAIRE 0.00 AU POINT MILLIAIRE 11.7 SUR L'EMBRANCHEMENT STE-ROSE, DÉBUTANT À OCHRE RIVER ET SE TERMINANT PRÈS DE STE-ROSE (MANITOBA)

NATURE DES TRAVAUX: Démolition et retrait de la voie, empilage du matériel à certains endroits désignés et (ou) chargement du matériel dans des wagons; démolition et retrait de ponts à chevalets de bois; asphaltage d'un passage à niveau; ensemencement.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur offre avant midi (heure avancée des Montagnes), le jeudi 20 mai 1993 dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

À compter du jeudi 6 mai 1993, on pourra se procurer les formules de soumission auprès de l'Agent ingénierie — Contrats, 10004–104e Avenue, 16e étage, Edmonton (Alberta) ou de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 320, Union Station, Winnipeg (Manitoba), (204) 988–8565 et ce, contre remise d'un chèque certifié de 50 dollars (non remboursable) libellé au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié équivalant à 5 % de l'offre ou d'une caution de soumission équivalant à 10 % de l'offre et payable à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Pour tout renseignement complémentaire:

• d'ordre technique, appeler M. Art Thompson, superviseur de la construction,Edmonton (Alberta) (403) 421–6264.

• sur les soumissions, appeler Mme Diana L. Novak, agente ingénierie – contrats, Edmonton (Alberta) (403) 421–6382.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions et ne s'engage pas à accepter la moins élevée.

R.A. Walker
Premier Vice-président
Ouest canadien
Edmonton (Alberta)

L'Association canadienne française de Régina (ACFR)

est à la recherche

d'un agent ou d'une agente de développement/chef de bureau.

Cette personne: encadre et appuie plusieurs comités et groupes de travail qui ont pour but le développement de la communauté fransaskoise à Régina, pilote un projet de centre scolaire communautaire et est responsable de la gestion administrative du bureau.

Nous recherchons une personne de défis. Vous détenez une...

- formation en développement communautaire, en animation de groupes ou en administration,
- expérience en gestion, auprès d'un organisme de bénévoles,
- connaissance du milieu minoritaire.

Début du contrat: 15 juin 1993
Rémunération: à partir de 26 000 $ par année.

Envoyez votre curriculum vitae, **avant le vendredi 21 mai 1993**, au: Comité de sélection, ACFR, 2123, rue Broad, Régina (Saskatchewan), S4P 1Y6

Téléphone: (306) 522–2772 • Télécopieur: (306) 569–2402

LE DISTRICT SCOLAIRE DES ÉCOLES CATHOLIQUES D'EDMONTON

annonce la vacance du poste de

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MAURICE LAVALLÉE

L'École Maurice Lavallée est une école de langue française qui pourvoit aux besoins des élèves francophones de la 4e à la 12e année. Elle compte 440 étudiants, 28 enseignants et enseignantes et un personnel de soutien de 7 membres.

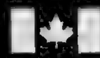
Les candidats devront répondre aux critères suivants:

- démontrer un engagement sérieux envers les objectifs de l'éducation catholique;
- posséder de solides compétences pédagogiques, interpersonnelles et de gestion;
- pouvoir travailler efficacement avec les étudiants, le personnel et les parents de la communauté francophone;
- être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles, écrit et oral;
- avoir une appréciation de la culture francophone et la vivre;
- posséder de l'expérience en enseignement et en administration;
- avoir complété des études postsupérieures en curriculum et en enseignement théorique ou en administration éducative.

Le salaire sera basé d'après la dernière convention collective. Un certificat d'enseignement valide de l'Alberta est exigé.

Veuillez nous télécopier votre lettre de demande et un curriculum vitae avant 12 h 00 (heure des Rocheuses) le 17 mai 1993 à l'adresse suiante:

Kevin Carr, Superintendent
Human Resources
Edmonton Catholic School District N° 7
9807–106 Street
Edmonton, AB
T5K 1C2
(403) 441–6095 FAX: (403) 425–8759


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de la Division, Direction de la gestion intégrée, Division de la Saskatchewan et du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

PROJET

N° 795163 — TRANSPORTS CANADA - GROUPE AVIATION
Norway House (Manitoba)
Installation d'équipement de mesure de distance (DME) à l'aéroport de Norway House

Date limite : le vendredi 28 mai 1993

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec John Davidson, gestionnaire de projet, au (204) 983–6023.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

DIRECTIVES

Le chèque pour les plans et devis doit être libellé à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées, même la plus basse.

Canadä

Recherchez-vous un sens à la vie?

Avez-vous soif de vérité, d'encouragement, de conseils pratiques?

Composez immédiatement le
654–9350

Le Téléphone Biblique

De nouveaux messages toutes les 24 heures.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.S.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.D.C.

RÉSEAU CANADIEN D'AÎNÉS

Soyez informé.
Faites-vous entendre
auprès du gouvernement,
des entreprises et de l'industrie.

Devenez membre de LA VOIX,
1005-305, rue Sparks,
Ottawa, Ontario K1R 7S8.

Contact:
Françoise Gauthier
Directrice des Communications
La Voix,
le réseau canadien des ainés
350, rue Sparks, pièce 1005
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Téléphone: 238-7624
Télécopieur: 235-4497

Réceptionniste

Un distributeur national est à la recherche d'une personne bilingue. Une bonne connaissance de la langue française est essentielle.

Exigences:

Répondre au téléphone, ouvrir le courrier, expédition de la correspondance, un minimum de dactylographie est requis.

Bénéfices excellents.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae et le salaire prévu au:

Contrôleur
1445, avenue Church
Winnipeg (Manitoba)
R2X 2X9

La baisse du prix du bois favorise Simaco

Le marché reprend

Simaco, l'entreprise de construction résidentielle et commerciale au sein de laquelle travaillent sept frères Simard, s'attendait à une bonne année en raison des taux d'intérêts les plus intéressants depuis une dizaine d'années.

Mais une hausse du prix du bois en début d'année a rendu le marché très lent pour une période de quatre à six semaines. Heureusement, précise Raymond Simard, le prix descend rapidement ces jours-ci. «Le monde qui nous avait appelé il y a un an nous rappelle pour dire qu'ils sont prêts à construire»

Il remarque toutefois une diminution dans la superficie des maisons construites. «Le coût est évidemment en proportion. Il y a eu une hausse des impôts fonciers. Et il y a un peu d'insécurité dans les emplois. Les gens ne sont pas prêts à s'attacher à des gros montants.»

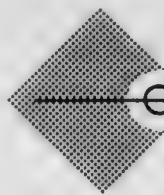
Dans ces conditions, une des forces de Simaco, selon le natif de Sainte-Anne-des-Chênes, «c'est qu'on planifie les maisons avec les clients. On développe un plan pour une famille en particulier. Nous construisons très rarement la même maison.»

À cause de l'économie, Simaco a aussi trouvé important de décentraliser ses travaux de construction. «Nous avons deux chantiers actifs en Ontario et un troisième qui le sera bientôt.»

Au Manitoba, Simaco a des chantiers à North Kildonan, Saint-Norbert et Richmond West, et envisage de construire une maison modèle à River Pointe.



Simaco construit cette maison de 350 000 $ à Saint-Norbert.



CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE de Saint-Boniface

Cette section spéciale des commanditaires a été produite en collaboration avec **LA LIBERTÉ**

Dominion Window and Door

L'histoire de deux familles

Depuis dix ans, Dominion Window and Door est d'abord l'affaire de deux familles, celles de Claude Fiola. «En 1983, mon beau-père avait le magasin à côté. Il m'a dit que c'était à vendre ici», explique le natif de Sainte-Geneviève.

Il est donc devenu gérant de l'entreprise située sur la rue Main à Winnipeg et copropriétaire avec trois membres de la belle-famille Robin: beau-père, beau-frère et belle-soeur! Le commerce, qui comptait alors deux employés, en a maintenant 30, «dont mon père et mon frère qui sont venus travailler avec moi.»

Constructeur de maisons à Sainte-Anne-des-Chênes à 18 ans, Claude Fiola se spécialise maintenant depuis une décennie dans la fabrication et la distribution de portes et fenêtres auprès de 100 entrepreneurs et distributeurs, surtout de Winnipeg mais aussi de la Saskatchewan et de l'Ontario. «On vend au particulier aussi et on fait l'installation. Ce qu'on ne fait pas, on le distribue, comme les fenêtres Loewen de Steinbach.»

90 % des fenêtres sont en PVC (vinyl). Le reste est en aluminium ou en bois. Malgré une grosse compétition dans le domaine, Claude Fiola affirme que l'entreprise a grossi de 800 % depuis dix ans.

«Nous avons trois vendeurs à temps plein qui peuvent faire des estimés gratuits à la maison, trois équipes d'installation et une vingtaine d'employés dans l'administration et la manufacture.»

La nouvelle construction n'est pas forte présentement, selon lui, mais heureusement l'entreprise l'est vraiment dans la rénovation.



Claude Fiola dans son magasin de Winnipeg.

La Boutique du Livre

D'abord les enfants, puis les autres

Quand La Boutique du Livre a ouvert ses portes sur la rue Kenny en novembre 1980, la librairie a d'abord offert des livres aux enfants de 3 à 12 ans.

Mais avec les années, la demande était là pour d'autres articles, explique la propriétaire Léonie Boisvert, au point que le local a été agrandi deux ans plus tard afin d'accommoder les livres pour adultes, les revues et même les cartes de souhaits que les gens étaient habitués de retrouver à la librairie Landry.

Aujourd'hui, le marché est bon, en dépit de la grosseur de la clientèle potentielle, ajoute Léonie Boisvert, qui a été enseignante et bibliothécaire avant de se lancer dans la vente de livres.

«L'intérêt est là, c'est encourageant. Les jeunes lisent plus que les premières années et connaissent mieux la bibliothèque à Saint-Boniface ou dans les écoles. Les écoles sont nos gros clients, mais le public a augmenté d'année en année.»

Parmi les autres services, la librairie essaie de trouver du matériel pédagogique et éducatif, du genre des cartes plastifiées et des collants. «C'est un marché qui n'a pas été aussi bien développé que chez les anglophones.»

Le commerce, qu'elle a développé avec son mari Normand, le directeur de l'école Lavallée à Saint-Vital, a un nom qui s'apparente à La Maison du Disque, qui était situé dans la même bâtisse et s'appelle aujourd'hui Chez Le Disquaire.



Une vue intérieure de La Boutique du Livre.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **R.A.**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos enfants pour la belle fête organisée en l'honneur de notre 50e anniversaire de mariage.

Nous remercions aussi les parents et amis qui ont bien voulu venir fêter avec nous. Ce fut une soirée inoubliable et nous avons eu beaucoup de plaisir.

Léon et Cécile Cenerini

REMERCIEMENTS

Novia, Lucien, Florida et Victor Grenier ainsi que leurs familles tiennent à remercier les nombreux parents et amis pour leurs offrandes de sympathies, les visites, les offrandes de messe, les fleurs et les dons de pâtisseries soit à la maison où à la salle.

Des remerciements spéciaux aux abbés Thibault, Bouchard et Lévèque ainsi qu'à Sr Bosc pour les services rendus.

Un merci chaleureux au personnel du Foyer Notre Dame et aux docteurs.

Nous sommes reconnaissants envers la chorale, l'organiste et tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre. Merci aux Filles d'Isabelle pour la préparation et le service du goûter.

Un merci sincère aux porteurs, servants, huissiers et quêteurs.

Merci aussi au personnel du Salon funéraire Adam. Tout a été beaucoup apprécié.

Maman tu manqueras non seulement à nous, ta famille, mais à chacun qui te connaissait.

«Quand Dieu vient cueillir une fleur, il choisit toujour la plus belle.»

Novia & Lucien Grenier
Florida & Victor Grenier
Denise et Mary Moreau

Nécrologies

Berthe Grenier (née Labossière)

Paisiblement au Foyer Notre-Dame le lundi 10 mai 1993, Mme Berthe Grenier de Saint-Léon est décédée à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil une fille: Lorraine et son époux Adrien Lesage de Notre-Dame-de-Lourdes; trois fils: Antoine et son épouse Cécile de Notre-Dame-de-Lourdes, Célestin et son épouse Eileen, et Paul et son épouse Noreen, tous de Saint-Léon, 13 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; six soeur: Antoinette Grenier, Rita Rondeau, Gertrude Rémillard, Cécilia Labossière, Juliette et son époux Célest Desrochers, et Thérèse et son époux Urben Desrochers, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Alcide Grenier le 24 avril 1990 et par quatre enfants en bas âge, ainsi que par ses parents, Joe Adellard et Alma Labossière, trois frères, Léo, René et Roch, et deux soeurs, Aline Rondeau et Laurence Desrochers.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Léon le mercredi 12 mai. Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe de la Résurrection à 14 h. L'abbé Lionel Thibault était le célébrant. Inhumation au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, des dons à sa mémoire peuvent être faits au Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, R0G 1M0.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



Louisa Lachance

C'est avec un profond regret que la famille de Louisa Lachance annonce son décès le samedi 1er mai 1993 à l'âge de 89 ans. Mme Lachance habitait la Place Catherine Aurélie.

Née à St-François de Madawaska, N.-B. en 1904, elle vint s'établir à St-Eustache à l'âge de 6 ans. En 1925, elle épousa Arthur Lachance. Avec leurs quinze enfants, ils ont travaillé la terre à St-Eustache jusqu'à leur retraite en 1974.

Mme Lachance laisse dans le deuil huit fils, Léo (Florence), Aurel (Estelle), Méril, de Winnipeg; Armand (Irène), Lucien (Edna), de St-Eustache; Dollard (Mariette) de St-Vital; Marcel (Bitten) de Maillardville; Maurice (Thérèse) de Morden; six filles, Florence (Albert) Provost de Sudbury; Irène (William) Allarie, Georgette (Léo) Danais, Jeanne (Denys) La Rivière, de Winnipeg; Aurore Payette de Régina; Olive (Réal) Bonin d'Ottawa; cinquante-sept petits-enfants, soixante-dix arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Jeanne Albert de Maillardville, plusieurs neveux et nièces ainsi que ses amis de la Place Catherine Aurélie.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux Arthur et son fils Urbain; un gendre, Roméo Payette; une petite-fille, Nicole Lachance, un petit-fils, Claude Lachance et deux arrière-petits-fils, Jason Lachance et Nathan Payette; deux soeurs, Ida Senécal et Régina Zastre, ainsi que deux frères, Eddy et Willie Albert.

Les prières ont été récitées le mardi 4 mai à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Un visionnement et la messe de la Résurrection ont eu lieu le mercredi 5 mai à 14 h en l'église de St-Eustache. Les porteurs étaient ses petits-enfants Marc La Rivière, Richard, Rémi et Luc Lachance, Nicole Swiderek et Angela Bernardin.

Maman, mémère, arrière-grand-mère, merci pour ton amour et tes nombreuses prières. Merci spécialement de nous avoir transmis ta grande foi en Jésus et Marie, sa mère.

Chers enfants, je vous ai quittés non sans déchirement, mais j'ai espéré dans le Seigneur. Quelle joie de contempler le Dieu d'amour et de lui confier les secrets de vos coeurs.

Ne m'oubliez pas, car je suis toujours avec vous. Je vous mets dans les bras de Marie afin qu'elle vous protège.

Ne pleurez pas, je vais à Dieu, j'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

(Bossuet)

La famille Lachance désire remercier sincèrement toutes les personnes, parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, ou assistance aux funérailles; ainsi que l'abbé Carney, la chorale et l'organiste de la paroisse St-Eustache, les responsables du goûter et le Salon mortuaire Desjardins.

Soeur Ann Ell, s.g.m.

Soeur Ann Ell, s.g.m. est retournée au Père après une courte maladie le 4 mai 1993. Ses parents, John A. Ell et Catherina Ressler étaient d'origine allemande. Avant la naissance de leurs enfants, ils émigrèrent de la Russie au Canada. Née le 4 avril 1917 Anna Maria Ell était la quatrième d'une famille de treize enfants.

Ann Ell est entrée au noviciat des Soeurs Grises de Saint-Boniface, Manitoba le 5 août 1936, faisant ses voeux temporaires le 15 février 1939 et se consacrant définitivement au Seigneur trois ans plus tard à la Maison mère à Montréal.

Bien qu'elle était infirmière de profession, Soeur Ell exerça son apostolat surtout dans le secteur administratif où elle servit comme supérieure et directrice générale au Sanatorium Saint-Boniface et à l'Hôpital Saint-Paul à Saskatoon, Saskatchewan. Elle a également été assignée à l'administration du Foyer Youville à St-Albert, Alberta. Soeur Ell occupa le poste de trésorière et conseillère provinciale de la province Saint-Boniface pendant six ans. Affligée d'arthrite et obligée de subir une double transplantation de genoux, Soeur Ann s'est vue dans l'obligation de passer quelques années à l'infirmerie.

Parmi ses qualités on peut souligner sa bonté, son amitié et sa générosité. Elle était désireuse de partager ses talents avec les autres pour qui elle démontrait un coeur compatissant. Ses qualités administratives furent toujours appréciées.

Soeur Ann Ell laisse dans le deuil ses frères: Ignace (Kay) de Rosedale, Colombie-Britannique, Paul (Theresa), Frank (Anne) et John (Doreen) de Régina et Joseph (Florence) de Kronau, Saskatchewan, ses soeurs Veronica Schaeffer de Vibank, Saskatchewan, Anna Maria Schmidt de Régina et Emma Papp de Kamloops, Colombie-Britannique ainsi que trois belles-soeurs: Irene Elle de Winnipeg, Jeannette Ell de Kronau, Saskatchewan et Laura Ell de Vibank. Parmi ses cousins et cousines figurent: Ulric G. Ell, o.f.m., Soeur Mary Ell, s.c.i.c., Soeur Eugenia Ell, i.b.v.m., Soeur Jean Ell, s.g.m. et Soeur Anna Mary Bast, i.b.v.m.

Les prières ont eu lieu à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins le 5 mai 1993 à 19 h 30 et la messe des funérailles célébrée au même lieu le 6 mai 1993 à 10 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins.

Arthur Touchette

C'est le 28 avril 1993, à l'Hôpital général de Saint-Boniface que s'est terminé pour Arthur Touchette, âgé de 63 ans, une longue lutte contre le cancer. Natif de Letellier, il a été agriculteur à Saint-Jean-Baptiste jusqu'en 1979 où il a du quitter la ferme à cause de sa maladie.

Il sera gardé en douce mémoire par son épouse Élise, née Perreault, cinq enfants et leurs conjoints, Raymond (Joanne Carrière), Normand (Simone Gautron), Jacqueline (Jacques Jeanson), Norbert (Éveline Bourgouin), et Robert (Annette Chaput), ainsi que onze petits-enfants. Il laisse une belle-soeur Rolande (Mark Lehmann) de Carman et un beau-frère Robert (Joan) Perreault de Houston, C.-B.

Sa famille a pu revoir, lors des funérailles, plusieurs amis qu'il s'était fait au fil des années. Il a été actif dans la communauté comme commissaire d'école, chevalier de Colomb, membre de la chorale et a contribué largement au mouvement coopératif au niveau des élévateurs POOL, de la COOP et d'une façon plus particulière aux caisses populaires.

Les funérailles eurent lieu le samedi 1er mai en l'église de Saint-Eugène à 14 h. La famille tient à remercier l'abbé Léonce Aubin et les concélébrants, Mgr Albert Fréchette, l'abbé Marcel Chaput et l'abbé Bernard Quang. La participation de choristes provenant de diverses paroisses a été très appréciée. Sous la direction de Soeur Jeannine Vermette et avec le soutien de Soeur Agathe Dorge, à l'orgue, le chant a été magnifique.

Merci à la garde d'honneur (assemblée de Mgr Taché), à Denis Touchette qui anima les prières avant la messe, et aux porteurs, Denis Kolly, Robert Kolly, Roland Laflèche, Marco Lehmann, Marcel Lehmann et Greg Touchette. À toutes les personnes qui firent don de fleurs et de messes, un merci spécial.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Glenlawn le lundi 3 mai à 16 h.

Louise Georgette Cartier

Louise Georgette Cartier est décédée le 15 avril 1993 à l'Hôpital général de Saint-Boniface à l'âge de 67 ans.

Louise a été précédée dans la mort par son père Georges Cartier en 1951, sa mère Blandine Barnabé en 1971 et son frère Georges Etienne en 1974. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousin(e)s et ami(e)s.

Louise a travaillé pendant 40 ans à la Banque canadienne impériale de commerce, rue Marion, Saint-Boniface.

La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 19 avril en l'église du Sacré-Coeur, 421, rue Brandon, Winnipeg, par le père Gérald Labossière, suivie par l'enterrement à Saint-Jean-Baptiste.

Les remerciements les plus sincères sont offerts au docteur Schroeder et au personnel du 3E Soins palliatifs, Hôpital général de Saint-Boniface. Des dons peuvent être faits à sa mémoire aux Soins palliatifs, 409, avenue Taché, Winnipeg, R2H 2A6.

Que tous ceux qui ont témoigné leurs condoléances par offrande de messes, envois de fleurs ou assistance aux funérailles soient sincèrement remerciés.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 15 mai

7h00 Télé-M **Jem**

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h31 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**

7h50 CBWFT **Touftoufs et Polluards**

8h00 Télé-M **Transformers**

8h20 CBWFT **Clyde**

8h30 Télé-M **Les tortues Ninja**

8h50 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

9h00 Télé-M **Le club des branchés**

9h15 CBWFT **Vazimolo**

9h30 Télé-M **C'est un abat!**

9h40 CBWFT **Looping**

10h00 CBWFT **Tiny Toons**

10h15 TV-5 **Viva**

10h30 CBWFT **Robin des bois junior**
Télé-M **Le tour du Québec**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Le Bounty**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Fred le puant et Rastagus**
TV-5 **Bouillon de culture**

13h30 Télé-M **Cinémaximum: La patrouille de la violence**
TV-5 **Architecture et géographie sacrée**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 Télé-M **Vidéo rock détente**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Jeopardy**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Les héros de l'hiver**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Projet brainstorm**
TV-5 **Archéologie**

17h30 CBWFT **Scully rencontre**
TV-5 **Dossiers justice**

18h00 CBWFT **Juste pour rire**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné-extra: Les cauchemars de Freddie**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Taratata**

21h00 Télé-M **Top musique**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le cercle de minuit**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h10 CBWFT **Télé-sélection: la femme de ma vie**

22h42 Télé-M **Ciné-lune: La vénitienne**

22h45 TV-5 **Bon week-end**

23h15 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h45 TV-5 **Thalassa**

0h45 TV-5 **Taratata**

2h15 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 16 mai

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Le monde à venir**

7h31 CBWFT **La sagesse des Gnomes**

7h55 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**

8h00 Télé-M **Vision mondiale**

8h30 CBWFT **Lucky Luke**

8h55 CBWFT **Souris noire**

9h00 Télé-M **Sur la colline**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours à Islet-sur-mer par Luc Deschênes, ptre.
Télé-M **On rénove**

10h15 TV-5 **Divertimento**

10h30 Télé-M **La santé au travail**

11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: La force de l'amour**

11h05 CBWFT **La semaine verte**

11h15 TV-5 **Télétourisme**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'heure de vérité**

13h00 Télé-M **Cinémaximum: Sentence à vie**
TV-5 **Jamais sans mon livre**

13h30 CBWFT **À communiquer**

14h00 TV-5 **Espace francophone**

14h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 Télé-M **Charivari élite**

15h30 CBWFT **À communiquer**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Espace francophone**

16h00 CBWFT **Les inventions de la vie**
Télé-M **Vins et fromages**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 CBWFT **Grandes gueules**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **L'école des fans**

17h10 CBWFT **Découverte**

17h30 Télé-M **Cinéma du dimanche: Mystic pizza**

18h00 CBWFT **On aura tout vu!**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 TV-5 **7 sur 7**

19h30 Télé-M **L'arc-en-ciel des amours**

20h00 TV-5 **Frou-frou**

21h00 CBWFT **Le dimanche**
Télé-M **Tête à tête**
TV-5 **Jamais sans mon livre**

21h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h50 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Le cercle de minuit**

22h35 Télé-M **Vision mondiale**

22h50 CBWFT **Le clap**

23h15 TV-5 **Journal télévisé belge**
CBWFT **Ciné-club: La règle du jeu**

23h35 Télé-M **Le monde à venir**

23h45 TV-5 **7 sur 7**

0h45 TV-5 **Frou-Frou**

1h45 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 17 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Comme on est**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Enquête en tête**

13h00 TV-5 **Taratata**

13h30 CBWFT **Vie de famille**

14h30 CBWFT **Mont-Royal**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Drôle de vidéo**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Sherlock Holmes**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Téléobjectif**

20h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Au nom du père et du fils**
TV-5 **Bas les masques**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h10 TV-5 **7 jours en Afrique**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h45 TV-5 **Opération open**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h20 CBWFT **La politique fédérale**

23h30 CBWFT **Second regard**

23h35 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

0h00 CBWFT **Cinéma: Mourir d'aimer**

0h05 TV-5 **Téléobjectif**

1h05 TV-5 **Bas les masques**

2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 18 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Frou-frou**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les colts des sept mercenaires**

13h00 TV-5 **Bas les masques**

13h30 CBWFT **L'art de vivre**

14h10 TV-5 **7 jours en Afrique**

14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Top modèles**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Gipsy King**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **La misère des riches II**
TV-5 **Temps présent**

20h00 Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Stars 90**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h45 TV-5 **Intérieur minuit**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Pas de chocolat pour les Américains**

23h45 TV-5 **Temps présent**

0h45 TV-5 **Stars 90**

2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 19 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Jeu fatal**

13h00 TV-5 **Stars 90**

13h30 CBWFT **Le temps de vivre**

14h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Livraison spéciale**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Loto-quiz**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Cinéma du mercredi: Trois amigos**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les grands films: La bonne à rien faire**
TV-5 **Grand écran**

20h00 TV-5 **Le cercle de minuit**

20h30 Télé-M **Benny Hill**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**

21h15 TV-5 **Le divan**

21h25 CBWFT **Le point**

21h35 TV-5 **Autant savoir**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Tête à tête**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h59 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: L'homme à la tête fêlée**

23h30 TV-5 **Les jupons de la révolution**

0h50 TV-5 **Grand écran**

1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 20 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Under fire**
13h00 TV-5 **Le divan**
13h20 TV-5 **Autant savoir**
13h30 CBWFT **Cinéma: Hardi Pardaillan**
14h00 TV-5 **Tell quel**
14h30 Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **Le cercle de minuit**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h50 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du Hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Montagne**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Agatha**
23h45 TV-5 **Faut pas rêver**
0h45 TV-5 **Envoyé spécial**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 21 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre Santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
9h50 CBWFT **Oratorium**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **À vos amours**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Compte sur moi**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Gros coeurs**
14h30 Télé-M **Des mots pour le dire**
TV-5 **Le cercle de minuit**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h55 CBWFT **Kim et Clip**
16h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h20 CBWFT **Les débrouillards**
16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 CBWFT **0340**
TV-5 **Défendez-vous**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Tequila sunrise**
Télé-M **Perfecto**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Objectif terre**
19h30 Télé-M **L'heure juste**
20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Suzanne Lévesque par Suzanne Lévesque**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Qui a peur du grand méchant loup?**
23h30 TV-5 **Objectif terre**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 15 au 21 mai 1993

Samedi 15 mai

19h00 Télé-M **Les cauchemars de Freddie**
Am. 1988. Drame d'horreur de R. Harlin. Profitant de rêveries pour prendre vie, un fantôme meurtrier se sert d'une timide adolescente pour accomplir ses crimes.

22h10 CBWFT **La femme de ma vie**
Fr. 1986. Drame de R. Wargnier. Un violoniste virtuose vit une liaison avec la directrice de l'orchestre. Écrasé par l'intensité de cette passion et par les exigences de sa profession, il sombre dans l'alcool.

22h42 Télé-M **La vénitienne**
It. 1986. Comédie de moeurs de M. Bolognini. Au 16e siècle, deux Vénitiennes se partagent le coeur d'un bel étranger.

Dimanche 16 mai

23h15 CBWFT **La règle du jeu**
Fr. 1939. Drame de J. Renoir. Un riche châtelain veut rompre avec sa maîtresse pour garder sa femme elle-même

Lundi 17 mai

0h00 CBWFT **Mourir d'aimer**
Fr.-Ital. 1970. Drame sentimental de A. Cayatte. Une enseignante d'un lycée de province, divorcée et mère de deux enfants, s'éprend d'un de ses étudiants. Les parents du jeune homme poursuivent l'enseignante en justice pour détournement de mineur.

Mardi 18 mai

23h20 CBWFT **Pas de chocolat pour les Américains**
Ital. 1968. Comédie policière de L. Comencini. Un officier anglais sollicite les services d'un homme pour une mission d'espionnage en Italie.

Mercredi 19 mai

18h30 Télé-M **Trois amigos**
Am. 1986. Comédie de J. Landis. Pour se défendre contre des bandits, les habitants d'un village mexicain font appel à trois acteurs qui s'imaginent qu'on leur demande de donner un spectacle.

19h00 CBWFT **La bonne à rien faire**
É.-U. 1991. Comédie policière de P. Schneider. Après la mort de son mari, une jeune femme se trouve un emploi comme bonne chez une riche chanteuse. Lorsque l'ex-mari de la chanteuse est assassiné, les deux femmes son entraînées dans une série de mésaventures.

23h20 CBWFT **L'homme à la tête fêlée**
É.-U. 1966. Comédie de I. Kershner. Un poète méconnu vit d'expédients en attendant de terminer sa plus grande oeuvre. Sa femme, inquiète de ses crises d'humeur et de sa soudaine incapacité d'écrire, le confie à un psychiatre.

Jeudi 20 mai

23h20 CBWFT **Agatha**
Angl.-Ital.-Jap.-Fr. 1978. Comédie dramatique de M. Apted. En décembre 1926, blessée d'apprendre que son mari veut divorcer, la célèbre auteure de romans policiers, Agatha Christie, disparaît mystérieusement.

Vendredi 21 mai

23h20 CBWFT **Qui a peur du grand méchant loup?**
É.-U. 1989. Drame de G. Cates. Dans une petite ville des États-Unis, un policier et sa femme ont de bonnes raisons de croire que leur fils a été victime d'agression sexuelle de la part des professeurs de l'école maternelle.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La priorité: trouver des industries

La priorité du nouvel exécutif de la Chambre de commerce sera de trouver des industries pour le village.

C'est ce qu'a indiqué le président Norman Dupas à la suite d'une réunion publique de 40 personnes, le 5 mai, pour relancer l'organisme. Les membres du conseil provisoire ont été confirmés dans leurs fonctions (1). Deux postes de conseiller restent à combler. «Les gens veulent que Sainte-Anne progresse dans la bonne direction, souligne Norman Dupas, je suis vraiment content de la réunion.»

Plusieurs idées ont été lancées pour améliorer la qualité de vie des résidants, telles des pistes cyclables et la surveillance de voisinage.

Le conseil de la Chambre se réunira le 13 mai et convoquera pour le début juin une table ronde ouverte au public, dans le but d'établir une vision du village pour les 15 ou 20 prochaines années.

«On est vraiment bien placé comme village, souligne le président, en plein milieu du Canada, avec la transcanadienne d'un bord et la voie ferrée de l'autre. Notre grosse priorité sera de trouver des industries.»

J.-P. D.

(1) Les autres membres du conseil sont: André Lafrenière (vice-prés.), Daniel Grégoire (vice-prés.), Florence Chaput (secrétaire) et Paul De Moissac (trésorier).

Mots Croisés

GRILLE N° 15
par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Élu archevêque de Saint-Boniface en 1894.
B. Département français – Au sous-sol.
C. Do – En mur – Infinitif.
D. Poisson.
E. Île méditerranéene – Société de la Couronne – Pas habillé.
F. Volcan sicilien – Bon pour la pêche s'il est de terre.
G. État de ce qui est raboteux.

Verticalement:

1. Premier ministre canadien de 1896 à 1911.
2. Possède – Un tonneau mélangé.
3. Double consonne – En négation.
4. Port portugais en Chine.
5. Boite pour les bijoux.
6. Se dirige – Six romains.
7. Plante à fleurs jaunes – Propre.
8. Filet sur le limbe d'une feuille.

Réponses grille n° 14

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	c	o	n	c	o	u	r	s
B	h	u	e	■	r	o	t	a
C	a	f	■	c	d	■	e	b
D	n	■	r	a	r	e	■	i
E	s	t	■	s	e	■	c	i
F	o	r	e	s	■	g	r	e
G	n	i	v	e	l	e	u	r

La page de BICOLO

Allô toi!

Comment vas-tu?

J'ai vu ma première coccinelle de l'année mercredi dernier. Et toi?

Sais-tu combien de points noirs elle a sur sa carapace?

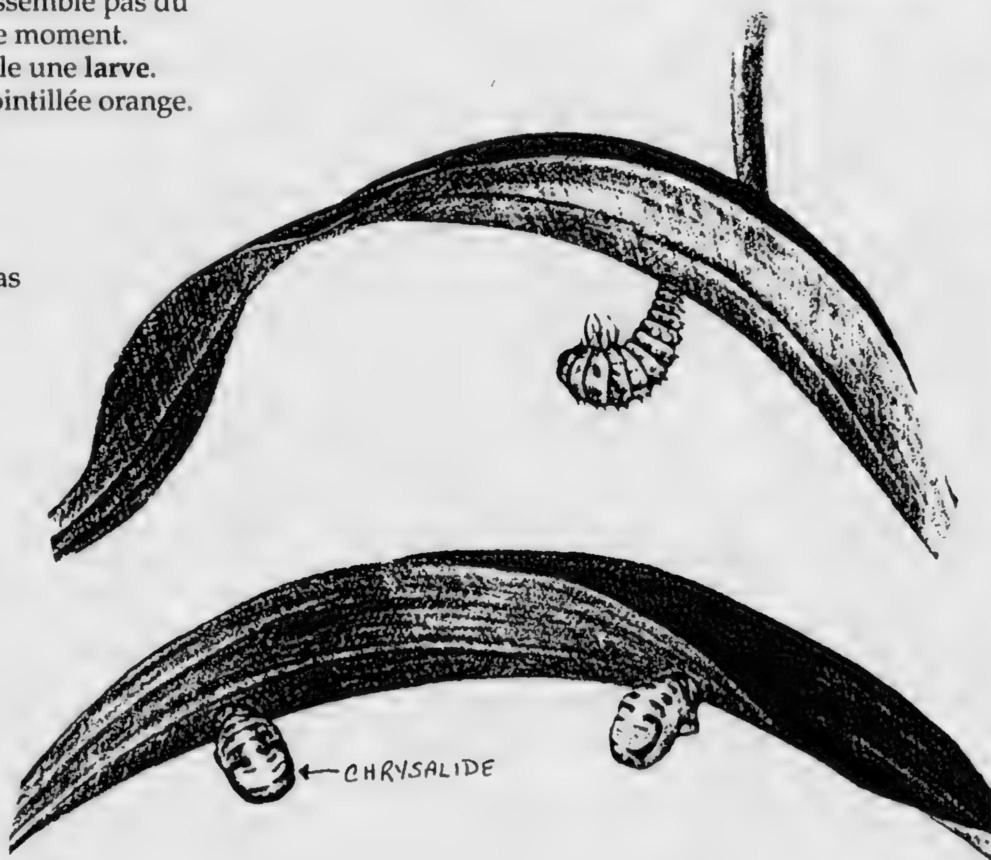
Bicolo





Janelle la coccinelle vient d'éclore de son oeuf. Elle ne ressemble pas du tout à ses parents en ce moment. Elle est ce qu'on appelle une **larve**. Elle a 6 pattes et est pointillée orange.

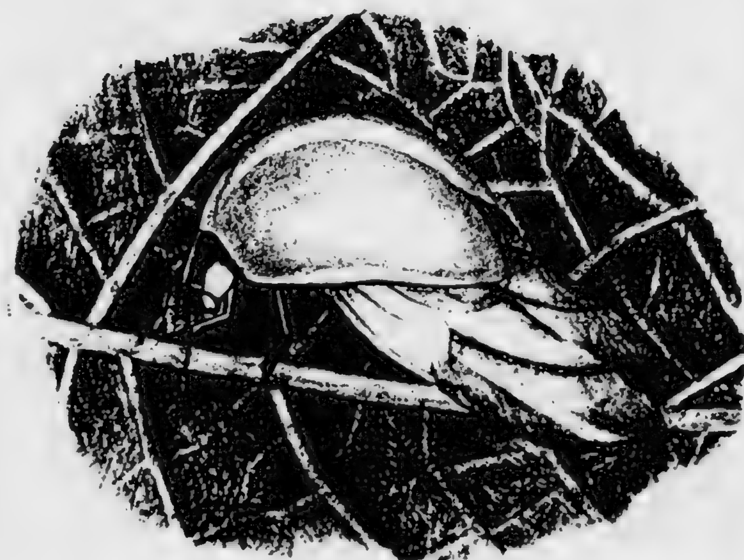
Janelle la coccinelle mange beaucoup. Puisque sa peau n'est pas élastique elle doit en sortir et s'en fabriquer une autre.



Plus tard elle cherche une feuille bien cachée. Elle se colle à la feuille la tête en bas et commence à secréter un liquide épais qu'elle entortille autour d'elle-même et qui devient dur en séchant. Cette enveloppe solide s'appelle sa **chrysalide**.

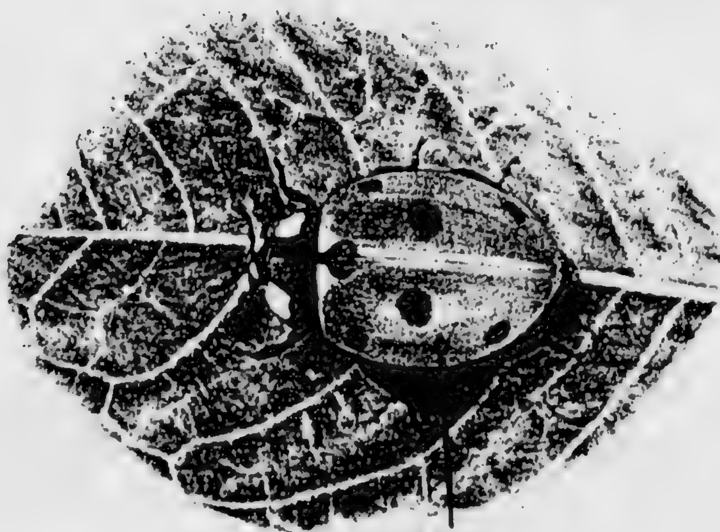


En 8 jours, Janelle la coccinelle passe de l'état de larve à celui d'insecte volant. On appelle cela la **métamorphose** c'est-à-dire: changement de forme. La coccinelle a encore 6 pattes, mais elle a aussi des ailes cachées sous ses **élytres** c'est-à-dire ses ailes de devant, qui en séchant prennent leur couleur rouge et leurs points noirs.



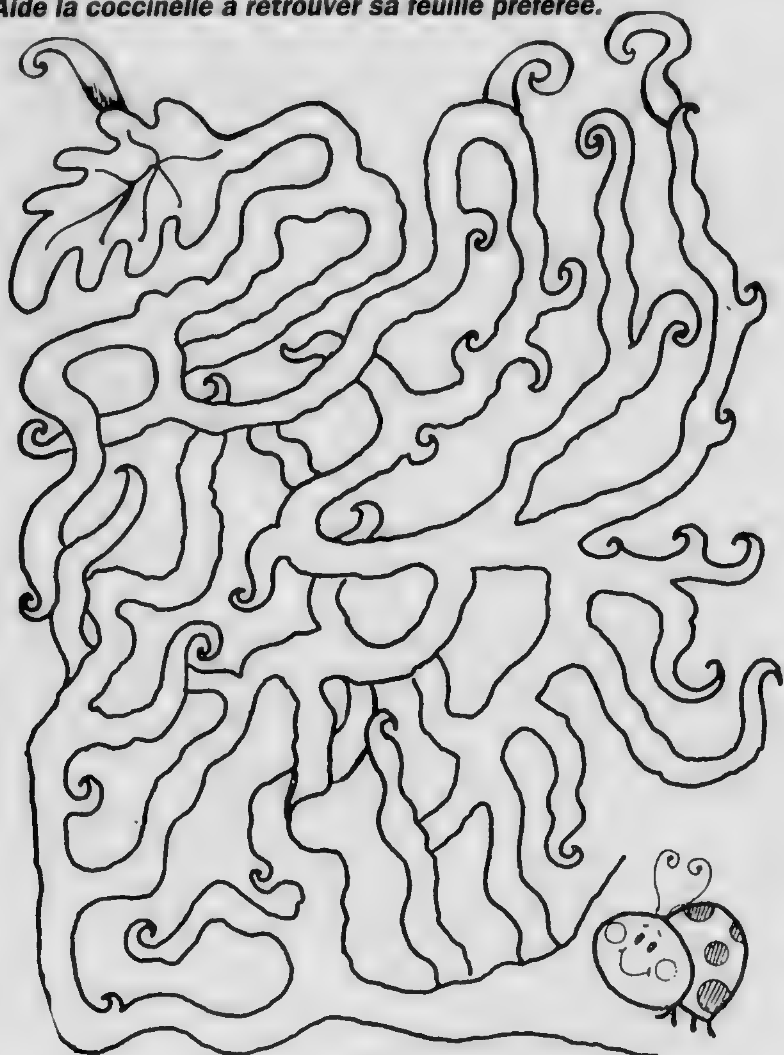
Savais-tu que le mot coccinelle vient d'un mot latin qui veut dire rouge vif?

Savais-tu qu'il y a 4 000 espèces de coccinelles jaunes, noires ou rouges avec des points rouges ou noirs?



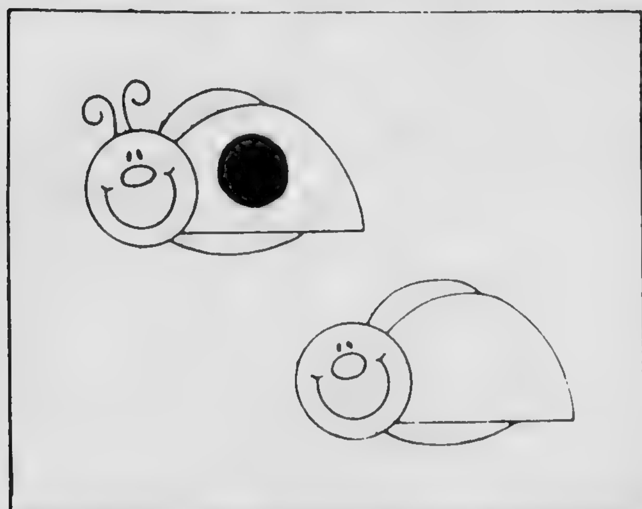


Aide la coccinelle à retrouver sa feuille préférée.



Écris sur les couvercles des bocaux le nombre de coccinelles qu'ils renferment.





Rends la deuxième coccinelle pareille à la première.

Voici des dessins de certains gagnants de mon concours de printemps. Merci beaucoup à tous les participant.e.s et un merci spécial aux professeurs qui encouragent leurs élèves à participer.









La chronique religieuse †

Un disciple sans être un apôtre

La réflexion qui suit a été soumise par Hélène Duval de Saint-Boniface. Elle est inspirée d'un texte de l'Évangile de Jean, chapitre 1, versets 43-51.

Jésus choisit ses disciples. C'est Lui qui choisit, mais voilà que déjà l'un d'entre eux se mêle d'aller chercher ses amis. Nathanaël ne sera pas l'un des apôtres, pourtant il sera, lui aussi, un fidèle du Christ, appelé lui aussi à la mission, selon sa propre vocation.

Laïc, il est appelé, appelé par Jésus lui-même, appelé au laïcat. C'est une vocation aussi, qu'il ne faut pas trahir au risque de l'appauvrir. Le laïc engagé n'est pas un demi-prêtre ou un échelon supérieur de laïc. Il n'y a pas de semi-fusion de rôle.

Le laïc engagé est un laïc tout entier appelé à jouer ce rôle privilégié du levain dans la pâte. Pour la faire lever, le levain doit être dans la pâte et non à côté! Il faut y rester, bien mêlé aux gens, intégré à plein à tous les quotidiens, inaperçu même: goûte-t-on le levain lorsqu'on mange le pain?

Je repense à Nathanaël. Il a bien douté un peu au départ. Mais il lui manquait si peu pour croire, juste une petite phrase de Jésus, juste le témoignage d'un ami. Le gros du travail avait déjà été accompli, par Dieu lui-même, à l'insu de l'intéressé.

«Viens et vois»... et l'on pourrait ajouter... «et tu me reconnaîtras car tu me connais déjà». Oui, c'est Jésus lui-même qui, déjà, bien avant Philippe, l'avait appelé dans le secret... sous le figuier. Il l'avait déjà rejoint alors qu'il se pensait encore loin. Cela m'émerveille! Pendant qu'on se désole sur soi, sur son ignorance, sur le peu de chemin parcouru, Dieu, Lui, est déjà à l'affût.

Je suis frappée par l'intimité du dialogue entre Jésus et Nathanaël. Il lui fait une confidence qui nous dévoile un petit «faible» chez Jésus: «Voici un véritable Israélite en qui il n'est point d'artifice.»

Ça lui plaît cette authenticité, il tient à le souligner. Serait-ce là un secret pour nous qui voulons aussi être rencontrés? Jésus semble dire, «il ne se prend pas pour un autre... il est vrai celui là... c'est de la bonne graine de disciple...» Ne dira-t-il pas plus tard: «Je suis la Voie, la Vérité, la Vie»!

Et puis il y a le rôle de Philippe auprès de lui. Mon rôle à moi aussi il me semble, celui d'amener à Jésus des êtres déjà appelés, déjà presque prêts. «Viens voir, celui que tu cherches, je l'ai trouvé». Ce n'est pas moi qui ferai le gros du travail, mais ma part est nécessaire.

Cela me préserve de l'orgueil et du découragement. Cela me préserve de la tentation d'évaluer les résultats de mes efforts: ils ne sont pas toujours visibles... et ...si minimes comparé à ce qui est fait par Dieu lui-même dans le secret... sous le figuier.

Ma tâche peut aussi consister à l'y amener sous le figuier, celui qui encore n'a pas osé s'approcher, ou celui qui ferme son coeur et ne laisse pas Dieu entrer. Il me faut rester tout à côté et lui montrer Jésus vivant, prêt à l'appeler. Au passage, je remercie tous les Philippe de ma vie. Ils se reconnaîtront.

«De Nazareth, peut-il sortir quelque chose de bon?» Comme c'est décourageant parfois, comme le travail semble inutile et l'espoir sans fondement. Est-ce que ça vaut la peine de mettre tant d'effort là où tout semble perdu d'avance?

Et puis il y a ceux et celles dont on doute de la compétence... Que peut-il sortir de bon de tout cela? Ne vaudrait-il pas mieux tout abandonner? «De Nazareth, peut-il sortir quelque chose de bon?» Quand c'est Dieu qui décide, tout est possible. La grâce surgit parfois là où on s'y attend le moins.

Jésus lui-même a surpris tout le monde en surgissant de presque rien... Mais les «véritables Israélites en qui il n'est point d'artifice» qui connaissaient Dieu par l'étude et la prière, dont Marie sa mère, l'ont reconnu le moment venu. Il en est de même pour nous.

Restons sincères, soyons vrais. Apprenons à connaître Dieu, nous aussi dans le secret, dans sa Parole et dans la prière, et nous le verrons surgir, certains jours, de presque rien. Nous le reconnaîtrons.

Et la récompense sera de taille, Jésus l'a dit: «Parce que je t'ai dit que je t'avais vu sous le figuier, tu crois. Tu verras des choses bien plus grandes.» Et, déjà, le disciple rempli de joie voit Dieu transformer le coeur de ses enfants, «voit» Dieu dans ses enfants comme les apôtres l'ont «vu» en Jésus vivant.

J'ai vu Dieu. J'ai vu Dieu travailler des coeurs et transformer des vies. J'ai vu Dieu dans les yeux d'un ami. J'ai vu Dieu faire pousser des fleurs dans la roche durcie, et ressusciter des morts-vivants. J'ai vu Dieu, croyez-moi, et ce qui surgit de Nazareth vaut la peine qu'on l'attende!

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. L.H.
966-

Si vous avez un patio à faire construire, composez le 256–2929, après 18 h.
999-

GARDERAIS enfant chez moi à la semaine ou à la journée, ayant moi-même deux petits enfants. Saint-Boniface. 237–6966. Linda.
002-

Recherche

COUPLE dans la 50e, résidants de C.-B., désire louer garçonnière meublée dans un quartier de la ville du 1er juillet au 15 août. Considération d'échange de logis si réciproquement compatible. Townhouse à 45 km E. de Vancouver. Composez le 1–604–467–0757 en soirée, h. C.-B.
979-

FEMME DE MÉNAGE: désire travailler de préférence, pour personne âgée. Région Saint-Boniface et Norwood. 237–1261.
984-

ES-TU UN HOMME d'environ 30 ans, doux, sensible et honnête? Aimes-tu les films, les marches, le camping, et simplement jacasser? Recherches-tu une femme pour partager ces choses? Écris-moi au C.P. #47044, Marion Postal Outlet, R2H 3G9.
989-

À LA RECHERCHE d'une photo de Ida Paquette et Ubald Smith, mariés à Saint-Malo le 14 juin 1892. S.V.P. composer le 257–0071.
993-

RECHERCHE: Personne mature et responsable requise pour servir au comptoir et à la caisse pour caféteria à Saint-Boniface. Composez le 942–4595.
004-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Portes ouvertes le dimanche 16 mai de 14 h à 17 h. 78 900 $. St-Boniface - Norwood - 61, av. Braemar. Grand lot de 42' x 120'. Maison de deux chambres à coucher. Plancher de bois franc. Nouvelle toiture, fournaise, citerne à eau chaude, clôture et fenêtres. Nouveaux tapis et linoléum. Intérieur récemment peinturé et tapissé. Bien située pour autobus, écoles, églises, parcs, etc. Pour plus d'information composez le 233–1701, pas d'agent.
966-

À VENDRE: asperges, cueillies tous les jours. St-Norbert (261–7170) le jour et Sainte-Agathe (882–2476) en soirée et la fin de semaine.
983-

JARDINS ST-LÉON: livraison de terre à la maison. Terre à deux mélanges. 1 verge: 32 $, 2 verges: 43 $, 3 verges: 53 $,4 verges: 62 $. Composez le 237–7216.
986-

À VENDRE: maison de 2 chambres à coucher en très bon état. Centre Saint-Boniface. Composez le 254–5839. 64 000 $.
991-

À VENDRE: Lapin, chassé, coupé et emballé, inspecté par gouvernement. 10 $ le lapin. Aussi petit lapin comme animal domestique. Composez le 379–2096 à Saint-Claude, Man.
995-

À VENDRE: Saint-Malo, grand lot vide 80 x 132 avec eaux, au centre du village. 4 000 $. Composez le 269–2612.
997-

À VENDRE: Inglis - Laveuse (heavy duty); sécheuse (électrique); excellent état. Seulement 500 $ pour les deux. Contactez Carole au 257–3360 entre 10 h et 16 h.
996-

VENTE PRIVÉ: maison familiale de 1 1/2 étages sur la rue Des Meurons. 1 192 pi². Air climatisé. Grande cuisine avec armoires en chêne, 1 chambre à coucher, salon, salle à manger et salle de bain au 1er étage ainsi que poêle, réfrigérateur et lave-vaisselle. 2 grandes chambres à coucher au deuxième. Le sous-sol est fini et comprend une chambre à coucher, salle de bain. 3 morceaux, ainsi que laveuse et sécheuse automatiques. Réservoir à eau chaude presque neuf, fournaise au gaz. Grande chambre de débarras et salle familiale. Près des écoles et autobus. S.V.P. composez le 233–6650.
001-

À louer

À LOUER: chalet sur Netley Creek à Petersfield. 3 ch. à coucher, grenier, 2 ch. de bain, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, galerie fermée, sur plage en sable. Disponible pour l'été, minimum 2 semaines. Composez le 233–6283.
960-

À LOUER: grand appartement, rue Ritchot, près du Collège, pour dames ou demoiselles. Libre le 1er juin. Services et stationnement inclus. Une personne 425 $/mois. Deux personnes 500 $/mois. Composez le 233–0651.
978-

À SOUS-LOUER: app. de 2 ch. à coucher – Osborne Village – Belle vue sur la rivière. Composez le 452–2030.
982-

À LOUER: nouveau chalet, à Saint-Laurent, face à l'ouest devant une très belle plage, balcon avec moustiquaires, 3 chambres à coucher avec lits doubles. Toutes les commodités modernes: chauffage à l'électricité, sécheuse, laveuse, télévision, etc. Disponible pendant les mois d'été. Composez le 233–5212.
987-

À LOUER: App. d'une chambre à coucher, plancher non-rasé, cuisine complète, bain avec douche, chauffage, eau, stationnement et buanderie inclus. 430 $. Composez le 233–5357.
990-

À LOUER: 212, rue Eugénie, app. de 2 chambres à coucher dans un immeuble propre et tranquille. Près de l'hôpital, Safeway et arrêt d'autobus. Poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes. 525 $/mois plus électricité, téléphone et câble. Composez le 667–9798 ou le 942–3521 et demandez pour Janine.
992-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher. Libre immédiatement. Tout inclus. 495 $/mois. Rue Kitson. 231–0836.
994-

À LOUER: petit app. moderne d'une chambre à coucher. 170, prom. Enfield. Balcon, air climatisé. 375 $ par mois + électricité. Composez le 233–2072.
003-

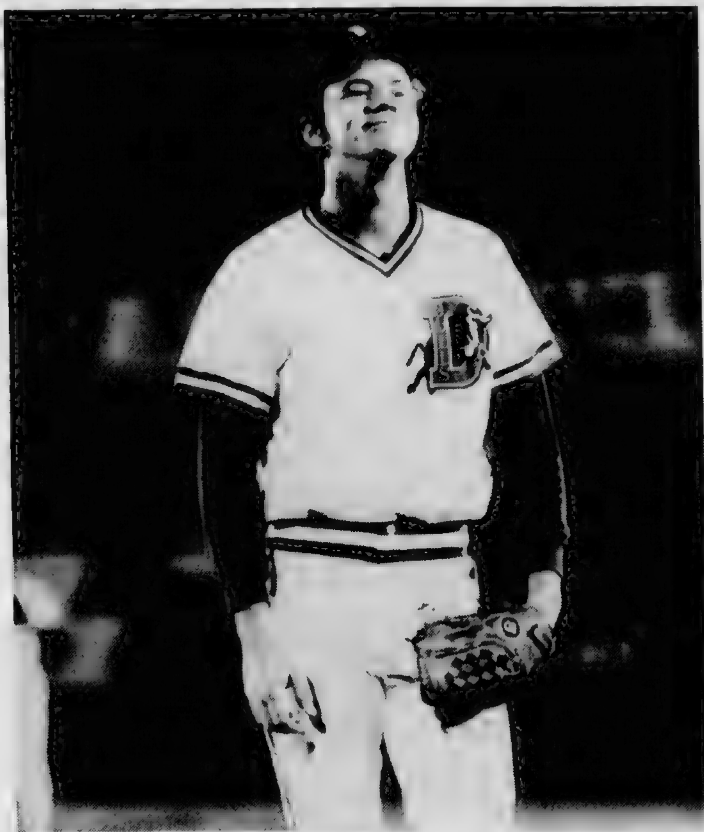
À LOUER: Appartement de trois chambres à coucher, 2 entrées privées. Rue Des Meurons. Disponible immédiatement. Nouveau tapis et peinture. Plancer de bois franc au salon, beauocup d'endroits d'entreposage dans l'appartement. Stationnement pour 2 voitures. Services/lessive sur lieu. 595 $ inclut tous les services sauf électricité. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
005-

À LOUER: Disponible immédiatement appartement d'une chambre à coucher, Aulneau et Despins. Propre et tranquille. Tout près du Collège et arrêt d'autobus, stationnement dans un garage. Entrepôt, services/lessive sur lieu. 410 $ inclut tous les services. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
006-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de deux chambres à coucher, partiellement meublé, disponible le 1er juin. Stationnement inclus. 375 $. Composez le 231–1090, après 17 h.
007-

QUIZ

Le joueur



QUESTIONS

1. Qui est ce joueur de base-ball?

2. Comment devait d'abord s'appeler le film Annie Hall tourné par Woody Allen en 1977?

3. Combien de fois plus cher a coûté le film Cléopâtre?

4. Qui devait jouer le premier rôle masculin dans le film américain Le Milliardaire à la place de Yves Montand?

5. Qui devait jouer le rôle de Bonnie Parker, au lieu de Faye Dunaway, aux côtés de Warren Beatty dans le film Bonnie and Clyde?

6. Avant que Dustin Hoffman n'accepte le rôle, qui, dans le film The Graduate, Anne Bancroft devait-elle avoir comme jeune amant?

7. Qui est Marie-José Raymond?

8. Quel est le titre du premier film réalisé par Steven Spielberg?

9. Combien de films Sergio Leone a-t-il réalisé?

RÉPONSES

1. Il s'agit en fait de l'acteur Tim Robbins, vedette des récents films The Player et Bob Roberts, qui personnifiait le lanceur-recrue Nuke LaLoosh dans le film Bull Durham en 1988.

2. Anhedonia. C'est un mot grec qui désigne quelqu'un incapable d'éprouver du plaisir.

3. Tenez-vous bien: c'est 210 fois! Le budget original était de 210 000 $. La Twentieth Century-Fox a commencé le tournage fin 1958 sur un plateau de plâtre et de carton-pâte à Hollywood avec Joan Collins dans le rôle titre. Mais devant les moyens employés par la MGM pour tourner Ben-Hur, la Fox a annulé la production artisanale et décidé de faire un film à gros budget avec Élizabeth Taylor à la place. Recommencé à Londres en 1960, le tournage, en raison des conditions climatiques qui rendirent l'actrice malade, a été déménagé à Rome l'année suivante. Quand le film est sorti en 1963, il avait coûté 42 millions $!

4. Gregory Peck. Mais il refusa de tourner lorsqu'il se rendit compte que sa partenaire Marilyn Monroe avait obtenu plusieurs remaniements au scénario. Craignant aussi d'être relégués au second plan, Yul Brynner, Cary Grant, Rock Hudson et Charlton Heston refusèrent le rôle, qui échut finalement à Yves Montand.

5. Jane Fonda.

6. Robert Redford.

7. Depuis 1970, Marie-José Raymond a produit plusieurs films, la plupart avec Claude Fournier comme réalisateur. Les plus récents sont Bonheur d'occasion et Les Tisserands du Pouvoir.

8. En 1970, il a réalisé Duel, une poursuite endiablée entre une automobile et un camion, qui se terminait par la chute du camion dans un ravin.

9. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Sergio Leone n'a tourné que huit films, dont cinq de 1964 à 1971.

Compilé par Yves CHARTRAND

RECETTES

Coeur à la crème



Le nom de cettte recette tient son origine du moule en céramique en forme de coeur que l'on utilisait traditionnellement.

Contrairement aux moules pour gelées, le fond de celui-ci est parsemé de petits trous permettant le drainage.

Vous pouvez préparer ce dessert même si vous ne possédez pas le moule classique – tout contenant muni d'un drainage suffisant, par exemple un panier en osier ou même un tamis vous donneront de bons résultats.

Appréciez maintenant sa délicate texture en y semant quelques fraises et au «coeur» de l'été, savourez-le agrémenté de délicieux fruits murs.

Coeur à la crème

1/2 tasse (125 mL) de crème à foutter
1 paquet de (250 g) de fromage à la crème, ramolli
1/4 de tasse (50 mL) de sucre
1 1/2 c. à thé (7 mL) de vanille
1/2 tasse (125 mL) de crème sure du commerce
4 tasses (1 L) de fraises fraîches, lavées
Biscuits secs

Battre la crème jusqu'à formation de pics mi-fermes; mettre de côté. Battre le fromage à la crème jusqu'à ce qu'il soit léger. Incorporer graduellement, tout en battant, le sucre et la vanille. Ajouter la crème sure et bien battre. Incorporer, en pliant, la crème fouettée. Dans un moule pour coeur à la crème de 7 po. (18 cm) 3 1/2 tasses (875 mL) ou dans un moule en osier de même capacité, déposer une double épaisseur de mousseline humide et laisser retomber l'excédent tout autour du moule. Remplir de préparation au fromage. Presser légèrement. Replier la mousseline par-dessus la préparation.

Déposer le moule dans une lèchefrite peu profonde et réfrigérer au moins 24 heures. (Si on utilise le moule en osier, le déposer sur une grille avant de la placer dans la lèchefrite). Au moment de servir, développer le coeur à la crème et le démouler sur une assiette de service. Enlever délicatement la mousseline. Entourer le coeur à la crèmc de fraises fraîches et de biscuits secs.

Donne environ 3 tasses/750 mL.

PROVINCE

Les aînés au Club Jovial

L'assemblée annuelle de la Fédération des aînés franco-manitobains aura lieu cette année au Club Jovial de Sainte-Anne-des-Chênes le 19 mai.

La journée débutera avec la messe à 10 h 30 à l'église de Sainte-Anne. Un banquet suivra à 11 h 30 (coût: 7,50 $).

À compter de midi, il y aura des conférences par Natalie Gagné de la Société franco-manitobaine et de Jeannine Dufault de Nouveaux Horizons. L'assemblée commencera à 13 h.

Y.C.

POWERVIEW

Un pèlerinage à Notre-Dame-du-Laus

Un pèlerinage diocésain aura lieu au sanctuaire Notre-Dame-du-Laus de Powerview le dimanche 16 mai.

Dom Marcel Carbotte présidera la messe principale à 15 h.

Y.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask. de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422–8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 233–5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

P.A. PLUMBING ENTREPRENEUR
Nouvelles installations
Modifications et réparations
Évaluations gratuites
Alain Pegis
237-3799
Pagette: 931-6104



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Bingo 4 fois par semaine
Gros lot de 1 000$
lundi et jeudi

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a. Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

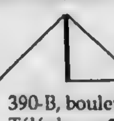
WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCES	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
AUTOPAC Tél.: 237-4134

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre



MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Le Journal
des jeunes

Volume 4, nº 18, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 14 au 27 mai 1993

Éditorial

Lire

Il y a une dizaine d'années, la toute-puissance des médias audiovisuels (surtout la télé) était une idée à la mode. On disait que la télévision allait tuer la presse écrite, que les images remplaceraient définitivement les mots, qu'il n'y aurait plus de livres mais uniquement des écrans pour diffuser la connaissance.

Aujourd'hui, c'est vrai, la télévision constitue le premier moyen d'information pour la plupart des gens dans les pays riches. Mais sont-ils mieux informés qu'autrefois? Pas sûr.

La guerre en Bosnie-Herzégovine le montre bien. Que retient-on des reportages diffusés chaque jour à la télévision? Que des gens se battent, des Serbes et des Musulmans, on ne sait pas trop, dans un pays qu'on aurait bien du mal à situer sur une carte; et pour quelle raison? Ça, personne ne le sait pas.

Pour le savoir, il faut retourner dans l'histoire, jusqu'à la guerre de 1939-45 qui a vu naître la haine entre Serbes et Croates; jusqu'à celle de 14-18 qui a changé tout le visage de l'Europe. Et plus loin encore, jusqu'à la bataille de Kosovo entre Serbes et Musulmans...en 1389!

En un mot, il faut lire.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Ex-Yougoslavie

Les racines de la haine

Vu du Canada, il est difficile de comprendre pourquoi les habitants de l'ex-Yougoslavie se battent avec un tel acharnement, alors qu'ils vivaient autrefois dans la paix. Mais cette paix n'était qu'une apparence imposée pendant plus de 40 ans par le régime communiste. Les racines de la haine, qui remontent loin en arrière dans l'histoire des peuples, n'ont jamais été arrachées. Ce sont leurs fruits qu'on voit aujourd'hui.

Une mosaïque de peuples

1918: c'est la fin de la Première Guerre mondiale. Les perdants, l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman, sont découpés. Les vainqueurs se répartissent les restes. Parmi eux, la Serbie, qui prend le contrôle des petits pays slaves autour d'elle. Ainsi est née la Yougoslavie.

Dès sa création, la Yougoslavie apparaît donc comme un État artificiel regroupant des peuples différents qui n'ont pas vraiment choisi de vivre ensemble.

Au nord, les Slovènes et les Croates sont des catholiques qui ont appris l'alphabet latin sous la domination de l'Autriche et de la Hongrie.

Dans les régions du sud, c'est l'influence de l'Orient qui prédomine. Les populations sont de religion chrétienne orthodoxe et elles utilisent l'alphabet cyrillique (comme les Russes).

Enfin, une grande partie des habitants de la Bosnie-Herzégovine sont devenus musulmans sous l'influence de l'Empire ottoman (les Turcs), qui a contrôlé la région pendant plus de 400 ans.

La Yougoslavie avant la guerre



L'ancienne Yougoslavie aujourd'hui*



* Janvier 1993

L'ambition des Serbes

La Slovénie et la Croatie ont été les deux premières républiques à se séparer de la Yougoslavie en juin 1991. Les choses se sont très bien passées en Slovénie pour deux raisons: il n' y a pas de mélange ethnique (90 % de Slovènes), et surtout il n'y a pas de minorités serbes.

L'indépendance de la Croatie, par contre, a déclenché le soulèvement des minorités serbes qui vivent dans ce pays. Bien qu'ils ne représentent que 12 % de la population, les Serbes ont réussi à prendre le contrôle de plus de 30 % du territoire croate.

Le même phénomène s'est produit après l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine en mars 1992. Les Serbes ont pris les armes contre les deux autres ethnies croate et musulmane. Ils ont réussi à conquérir 70 % du territoire, alors qu'ils ne représentent que 30 % de la population.

L'objectif des Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine est clair: ils veulent rattacher les territoires qu'ils contrôlent à la Serbie (voir carte). Cette dernière leur fournit d'ailleurs des armes depuis le début de la guerre.

L'échec de la paix

Après des mois de négociations, les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont finalement rejeté le plan de paix proposé par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Ce plan proposait la création de dix régions autonomes avec chacune leur gouvernement (un peu comme au Canada). Trois régions auraient été contrôlées par les Serbes, trois par les Croates et trois par les Musulmans. La dixième région devait avoir un gouvernement mixte.



Des victimes de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Les Croates et les Musulmans étaient d'accord avec le plan de paix. Mais les Serbes ont dit non parce que le plan les obligeait à céder 20 % du territoire qu'ils ont conquis par la force ces derniers mois.

Puisque les négociations ont échoué, les États-Unis et l'ONU songent maintenant à lancer une guerre contre les Serbes pour rétablir la paix en Bosnie-Herzégovine.

EN BREF

Russie

Victoire de Boris

Le président Boris Eltsine a reçu l'appui de 58 % des Russes qui ont voté au référendum du 25 avril.

Somalie

Soldats de paix?

Selon un rapport de l'organisation humanitaire Amnistie internationale, des dizaines de Somaliens ont été arrêtés ou tués par des casques bleus de l'ONU.

Grande-Bretagne

Vie de château

La reine d'Angleterre envisage d'ouvrir exceptionnellement son château de Buckingham au public. Le coût d'entrée de 16 $ servira à payer les réparations du château de Windsor qui a brûlé il y a six mois.

Portugal

Mme le général

Une femme de 50 ans qui s'est fait passer pour un général de l'armée pendant 19 ans a été condamnée à trois ans de prison avec sursis au Portugal.

États-Unis

L'heure juste

Des scientifiques ont mis au point une horloge atomique exceptionnellement précise. Ils affirment qu'elle donnera encore l'heure juste à la seconde près dans un million d'années.

États-Unis

Lion végétarien

Un homme de 32 ans a survécu miraculeusement après être resté pendant dix minutes dans une cage aux lions d'un zoo de New York. Les deux fauves l'ont seulement égratigné.

Suède

Cours de sexe

Une école secondaire de Stockholm a déclenché une polémique en projetant un film pornographique à des étudiants de 15 ans sous prétexte de les informer.

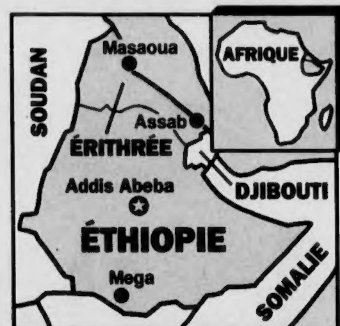
États-Unis

Heil Disney?

Un livre récent sur la vie de Walt Disney affirme que le créateur des célèbres dessins animés avait des opinions politiques d'extrême-droite et fréquentait le parti nazi américain dans les années 30.

Érythrée: un pays est né!

D'ici quelques semaines, l'Érythrée, une région du nord de l'Éthiopie (Afrique), deviendra un pays indépendant. Presque 100 % des personnes qui ont participé à un référendum sur cette question à la fin du mois d'avril ont en effet répondu oui.





Malgré les apparences, l'Érythrée compte environ 3,5 millions d'habitants.

Une histoire mouvementée

1890: l'Érythrée est colonisée par les Italiens.

1941: l'Érythée passe sous le contrôle des Britanniques.

1952: association avec l'Éthiopie.

1962: l'Érythrée est annexée par l'Éthiopie. Début de la guerre civile.

L'indépendance de l'Érythrée est devenue possible après la chute du président éthiopien Mengistu Haïlé Mariam en mai 1991. Mengistu tenait absolument à garder l'Érythrée pour conserver un débouché sur la mer Rouge (voir carte).

Le nouveau gouvernement éthiopien s'est montré plus ouvert. Il a autorisé les rebelles érythréens à organiser un référendum sur l'indépendance. En échange, les rebelles ont promis qu'ils permettront à l'Éthiopie de continuer à utiliser les ports d'Assab et de Masaoua.

Sri Lanka: Bouddha contre Vishnu

L'assassinat du président du Sri Lanka au début du mois de mai menace de relancer la guerre civile qui ravage ce petit pays d'Asie depuis une dizaine d'années.

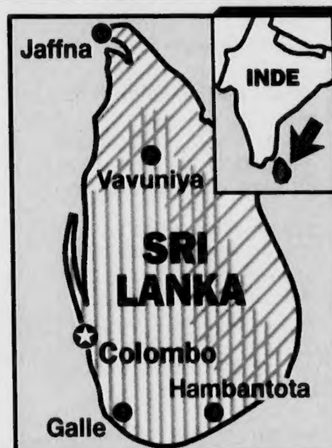
Le président Hema Premadasa et 23 autres personnes ont été tués par une bombe transportée par un cycliste (il l'a déclenchée lui-même). Le gouvernement croit qu'il appartenait aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul, une organisation de rebelles qui lutte pour l'indépendance de la minorité tamoule.

Les Tamouls représentent environ 20 % de la population du Sri Lanka. Ils appartiennent à la religion hindouiste et vivent surtout dans le nord et l'est de l'île. Le reste de la population est essentiellement constitué de Cinghalais, qui sont de religion bouddhiste.

Les Tigres tamouls réclament l'indépendance du nord et de l'est du Sri Lanka, ou au moins un statut d'autonomie. Les combats entre eux et l'armée sri lankaise ont fait plus de 20 000 morts en dix ans.



Le Sri Lanka n'est pas plus grand que l'Île du Prince-Édouard. Beaucoup de ses 15 millions d'habitants vivent de la culture du thé.



✴ Info quiz

1) Quel est l'ancien nom du Sri Lanka?

Réponse en page 4.

Phileas Fogg battu d'une journée!

Une équipe de quatre Français et un Américain a remporté le trophée Jules-Verne en parvenant à faire le tour du monde en moins de 80 jours à bord d'un catamaran (bateau à voiles à deux coques).

Bruno Peyron et ses compagnons ont franchi la ligne d'arrivée, située entre la France et l'Angleterre, exactement 79 jours, six heures, 15 minutes et 56 secondes après leur départ du même endroit. Le précédent record était de 109 jours.

Le voyage n'a pas été de tout repos: deux des marins sont tombés à l'eau durant une tempête, et la coque du bateau a été endommagée lors d'une collision avec deux baleines!

Le trophée Jules-Verne est attribué pour la première fois cette année. Son nom fait référence au célèbre écrivain français Jules Verne qui a écrit le Tour du monde en 80 jours en 1873.

Le héros de ce roman, l'Anglais Phileas Fogg, avait gagné son pari en utilisant tous les moyens modernes à sa disposition: trains, bateaux, ballons dirigeables, voitures à chevaux, etc.

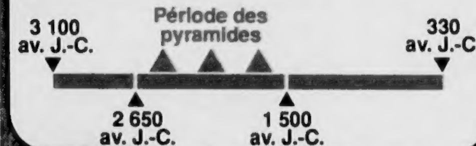
✴ Info quiz

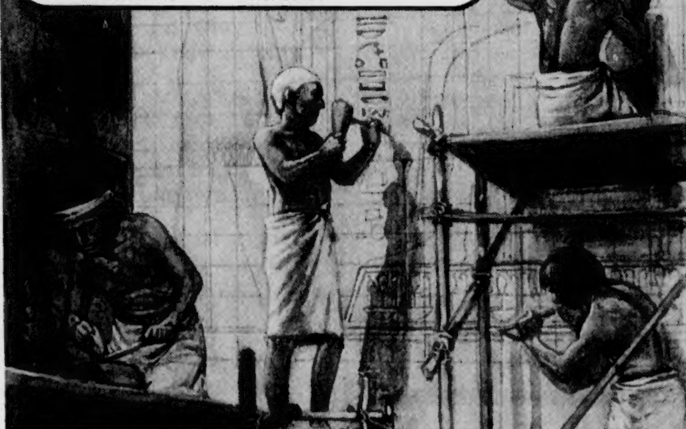
2) Comment s'appelle le domestique français de Phileas Fogg?

Réponse en page 4.



Un modèle de catamaran.





Les maçons du pharaon

À quoi ressemblaient les milliers d'hommes qui ont construit les pyramides d'Égypte il y a 4 600 ans? La découverte de 630 tombes près du Caire, la capitale de l'Égypte, permet enfin de répondre à cette question.

Les scientifiques pensent que ces tombes renferment les restes de personnes qui auraient travaillé à la construction des trois grandes pyramides de Gizeh: Chéops, Chéphren et Mykérinos.

✴ Info quiz

3) Combien de temps et d'hommes a-t-il fallu pour construire la grande pyramide de Chéops?

Réponse en page 4.

Les statues retrouvées sur place montrent que les constructeurs de pyramides n'étaient pas des esclaves noirs mais des travailleurs libres. Ils appartenaient à la même ethnie que les pharaons et portaient des moustaches (contrairement aux pharaons).

Les incriptions sur les murs révèlent que les travailleurs buvaient de la bière (cinq variétés différentes) et mangeaient du pain, de l'ail, et parfois du porc et du mouton.

En analysant leurs cadavres, on a constaté que la plupart étaient morts entre 35 et 40 ans. Principales causes des décès: les accidents du travail, le cancer, et surtout le bilharzia, un ver parasite qui détruit le foie et les autres organes.

Le gouvernement se met au régime

Le gouvernement canadien a décidé de réduire ses dépenses de 7,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Voici les princicipaux secteurs touchés par ces coupures.



Le ministre des Finances, Don Mazankowski.

✷ Info quiz

4) La dette publique représente quel pourcentage de la richesse produite chaque année au Canada?

Réponse en page 4.

✔ **Ministères fédéraux:** leur budget sera réduit de 2 % cette année et 3 % l'année prochaine.

✔ **Fonctionnaires fédéraux:** leur salaire n'augmentera pas pendant au moins deux ans.

✔ **Développement économique régional:** coupures de 90 millions de dollars.

✔ **Armée:** le budget n'augmentera pas pendant au moins cinq ans.

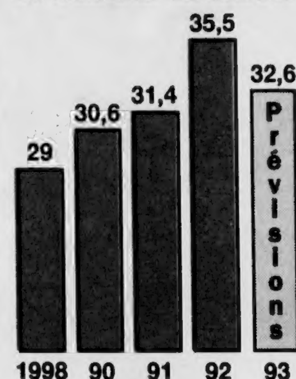
✔ **Radio-Canada et Via Rail (trains de voyageurs):** coupures de 50 millions de dollars en 1995-96 et 100 millions de dollars chaque année par la suite.

Le gouvernement a préféré ne pas augmenter les impôts pour ne pas se rendre impopulaire à quelques mois des élections fédérales prévues cet automne.

Le ministre des Finances, Don Mazankowski, affirme que toutes ces coupures permettront de réduire le déficit budgétaire du Canada à 32,6 milliards de dollars l'année prochaine (voir encadré à droite).

Qu'est-ce que le déficit?

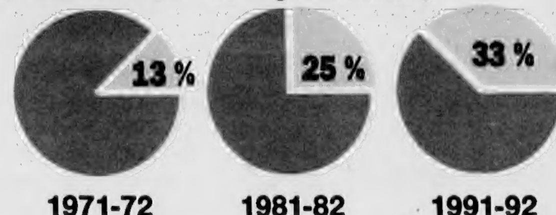
Le déficit budgétaire en milliards de dollars



On parle de déficit budgétaire lorsqu'un gouvernement dépense plus d'argent qu'il n'en gagne. C'est le cas au Canada depuis plus de 20 ans.

Pourquoi le déficit budgétaire continue-t-il à augmenter alors que le gouvernement coupe dans ses dépenses depuis plusieurs années? À cause de la crise économique.

Les personnes et les entreprises gagnent en effet moins d'argent et fournissent donc moins d'impôts au gouvernement (les impôts sont la principale source de revenu du gouvernement).



Autre casse-tête: la dette

Comme les impôts ne fournissent pas assez d'argent au gouvernement pour payer ses dépenses, il est obligé d'emprunter de l'argent aux personnes, aux entreprises et aux banques. C'est ce qu'on appelle la dette publique.

La dette augmente régulièrement depuis les années 40.

Elle atteint aujourd'hui 491 milliards de dollars, ce qui représente plus de 17 500 $ par Canadien.

Le graphique montre le pourcentage des impôts qui sert à payer les intérêts aux personnes et aux institutions qui ont prêté de l'argent au gouvernement canadien (intérêt de la dette).

EN BREF

Québec

Oui à l'anglais

Le gouvernement québécois s'apprête à permettre l'utilisation de l'anglais et d'autres langues étrangères sur les affiches commerciales. Mais le français devra rester prédominant.

Canada

Moins d'argent

Le revenu moyen des familles canadiennes a baissé en 1991. Il se situait à 42 612 $, soit à peu près le même montant qu'en 1976.

Terre-Neuve

Victoire libérale

Le gouvernement libéral du premier ministre Clyde Wells a été réélu pour quatre ans à Terre-Neuve.

Canada

Un soldat tué

Un soldat canadien a été tué accidentellement en Somalie. Une balle est partie alors qu'il nettoyait son fusil.

Québec

Robert a la forme

Le premier ministre Robert Bourassa a été jugé «en excellente santé» par ses médecins après avoir subi un traitement expérimental contre le cancer de la peau.

Arctique

Ciel pollué

Selon un rapport du gouvernement américain, la pollution industrielle a créé un nuage polluant grand comme l'Afrique au-dessus de l'Arctique.

Canada

Plus de morts

Il y a eu 195 568 morts au Canada en 1991, soit 2 % de plus que l'année précédente.

Canada

Pièges cruels

Les pays européens font pression sur les trappeurs canadiens pour qu'ils arrêtent d'utiliser des pièges à loups qui mutilent les animaux.

Colombie-Britann.

Salut Sasquatch!

Des experts de toute l'Amérique du Nord participeront à un forum sur le sasquatch (mystérieux homme-singe des Rocheuses) qui se déroulera à la fin mai.



Le gouvernement canadien a l'intention de créer un parc national pour les ours blancs à Churchill, au Manitoba.

Espèces menacées: la liste s'allonge

Sept nouveaux noms ont été ajoutés cette année à la liste des animaux et des plantes menacés de disparition au Canada. Le nombre total s'élève maintenant à 236.

Les groupes environnementalistes dénoncent le fait qu'il n'existe aucune loi au Canada pour protéger les espèces menacées.

Aux États-Unis, par exemple, une loi oblige le gouvernement à prendre des mesures de protection et de restauration dès qu'une plante ou un animal est déclaré en danger.

L'agriculture et les villes sont les pires ennemies des espèces menacées, car elles détruisent leur habitat naturel. Pour éviter cela, le meilleur moyen consiste à créer des parcs naturels où tout développement est interdit.

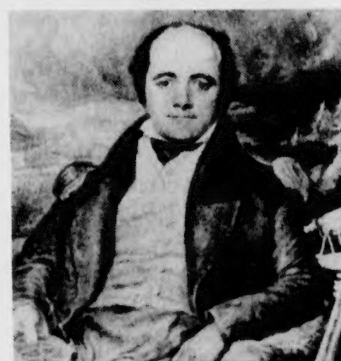
L'Organisation des Nations unies (ONU) estime que tous les pays devraient consacrer 12 % de leur territoire à ces espaces protégés. Au Canada, le chiffre n'est que de 3 ou 4 %.

Prisonniers des glaces

Une équipe de scientifiques canadiens s'est donnée cinq ans pour retrouver les deux bateaux de la célèbre expédition britannique Franklin qui ont coulé dans le Grand Nord canadien à la fin des années 1840.

Sir John Franklin et ses 128 hommes d'équipage étaient à la recherche du passage du Nord-Ouest reliant l'Atlantique au Pacifique. Leurs deux bateaux ont été pris par les glaces en plein milieu de l'océan Arctique en 1846. Il n'y a eu aucun survivant.

D'après les témoignages des Inuit, les deux bateaux auraient coulé au nord de l'Île du Roi-Guillaume (Territoires du Nord-Ouest). Pour tenter de les retrouver, les scientifiques utiliseront un sonar (appareil qui envoit des sons sous l'eau) en perçant la croûte de glace qui mesure deux mètres d'épaisseur.



Sir John Franklin.

✷ Info quiz

5) Qui a franchi le premier le passage du Nord-Ouest et en quelle année?

Réponse en page 4.

L'univers impitoyable du chocolat

Les consommateurs de chocolat au Canada semblent particulièrement conservateurs. Une récente étude révèle en effet que les dix barres de chocolat préférées des Canadiens existent toutes depuis plus de 20 ans.

Les compagnies qui essayent de lancer des nouveaux produits se cassent en général les dents. Exemple: la barre «Temptation» lancée par la compagnie américaine Hershey en 1989 a été un échec total. Par contre, la barre Crispy Crunch de la compagnie canadienne Neilson est toujours N° 1 plus de 50 ans après sa création!

Les quatre compagnies qui dominent le marché national (une canadienne, une suisse et deux américaines) constatent que la consommation de barres de chocolat est plutôt à la baisse au Canada.

Explication: la population vieillit et les gens recherchent une nourriture plus saine.

✷ Info quiz

6) Combien de barres de chocolat les Canadiens consomment-ils par an?

Réponse en page 4.

Choco

Choco

Choco



Manon des caméras?

Deux compagnies américaines ont décidé de produire un film sur la vie de Manon Rhéaume, la première femme à jouer dans la Ligue nationale de hockey. La jeune québécoise, qui est gardienne de buts pour l'équipe des Knights d'Atlanta, n'a joué que deux fois cette saison.

Yeux de chats... et d'araignées

1. Vrai ou faux? Les vers ont les yeux de la forme la plus simple, soit un groupe de cellules photosensibles qui leur permettent seulement de réagir à la lumière.

2. Vrai ou faux? Les coquillages sont les premiers êtres vivants qui ont développé une paire d'yeux capables de capter des images.

3. Vrai ou faux? Les yeux composés de certains insectes (les mouches, par exemple) comptent parfois jusqu'à 10 000 unités visuelles.

4. Comment voient les insectes aux yeux composés?
❏ A. par apposition (images placées une à côté de l'autre)
❏ B. par superposition (images placées une par-dessus l'autre)
❏ C. comme dans un kaléidoscope (image fragmentée)



Attention, on vous regarde!

5. Vrai ou faux? Une espèce d'araignée n'utilise pas ses quatre yeux mais plutôt de longs fouets (comme une canne d'aveugle) pour se situer.

6. Vrai ou faux? Tous les poissons sont myopes et plusieurs sont aveugles.

7. Vrai ou faux? Certains poissons ont des lunettes de soleil naturelles; ils peuvent changer la teinte de leur cornée (surface de l'oeil) selon l'intensité de la lumière.

8. Vrai ou faux? Tous les êtres vivants deviennent aveugles de façon permanente si leur nerf optique a été coupé.

9. Vrai ou faux? Les paupières supérieure et inférieure des serpents sont transparentes et soudées ensemble.

10. Vrai ou faux? Le caméléon a deux yeux indépendants l'un de l'autre, ce qui veut dire que son cerveau peut enregistrer deux images complètement différentes.

11. Vrai ou faux? Les reptiles possèdent un troisième oeil (plus ou moins développé) sous la surface du crâne, qui aide à régler le cycle biologique du jour et de la nuit.

12. Vrai ou faux? Les scorpions ont six yeux, deux sur les côtés, deux en avant et deux derrière la tête.

13. Vrai ou faux? La vision est le sens le plus développé chez les oiseaux après l'odorat.

14. Vrai ou faux? Plusieurs oiseaux, dont les prédateurs et les insectivores, ont une vision supérieure à celle de l'humain.

15. Vrai ou faux? Le chat voit aussi bien la nuit que le jour.

16. Combien de couleurs les yeux des chats peuvent-ils percevoir?
❏ A. aucune
❏ B. deux (le rouge et le vert)
❏ C. six

17. Comment appelle-t-on une paire d'yeux de couleurs différentes?
❏ A. impairs
❏ B. vairon
❏ C. pas de terme précis

18. Vrai ou faux? Seuls les humains peuvent capter toutes les couleurs.

19. Vrai ou faux? Le cheval a des lunettes à double foyer naturelles: son oeil est séparé en deux et peut fixer en même temps le sol (rapproché) et l'horizon (lointain).

20. Vrai ou faux? Un être humain sur dix est myope à des degrés divers.

21. Comment voit une personne daltonienne?
❏ A. en noir et blanc
❏ B. ne voit pas la différence entre le rouge et le vert
❏ C. voit très flou

22. Est-ce possible pour deux personnes aux yeux bruns d'avoir un enfant aux yeux bleus?
❏ A. oui, si les deux parents ont des gènes récessifs pour des yeux pâles.
❏ B. non, les yeux bruns sont dominants.
❏ C. cela dépend totalement du hasard.

Je vois mal!

1. *Trouble de la vue qui fait qu'une personne voit mal de loin.*

____

2. *Trouble de la vue qui fait qu'une personne distingue mal les objets rapprochés.*

____

ou ________________

Des records olympiques

Heureusement que les animaux ne peuvent pas participer aux compétitions sportives des humains: ils gagneraient plusieurs médailles d'or! Essaye d'associer l'animal avec son record.

1. ***Saut en longueur (sur terre)*** *(plus de 10 m)*	**A.** ***pluvier doré*** *(oiseau échassier)*
2. ***Saut en hauteur (sur mer)*** *(plus de 100 m avec l'aide du vent)*	**B.** ***araignée***
3. ***Force musculaire*** *(tenir 3 kilos suspendus pendant 3 heures)*	**C.** ***cigogne***
4. ***Levée de poids*** *(porte 850 fois son poids)*	**D.** ***impala*** *(antilope)*
5. ***Vol sans escales*** *(près de 4 000 km)*	**E.** ***sterne arctique*** *(mouette)*
6. ***Voyage en ligne droite*** *(36 000 km aller-retour)*	**F.** ***moule d'eau douce***
7. ***Altitude*** *(plus de 6 000 m)*	**G.** ***exocet*** *(poisson-volant)*
8. ***Parachutisme*** *(environ 200 km au bout d'un fil)*	**H.** ***scarabée*** *(insecte)*

C'est l'heure!

L'aiguille des heures et celle des minutes se croisent combien de fois dans une période de 12 heures? (Commence à midi et compte cela comme une première fois.)

Quelle famille!

Dans la famille Côté, chaque fille a autant de frères qu'elle a de soeurs. Chaque fils a deux fois plus de soeurs qu'il a de frères. Combien de fils et de filles y a-t-il dans la famille Côté?

C'était Pablo!

Félicitations à **Jean-Claude Saquet** de Laurier, Manitoba, qui gagne un tee-shirt et une casquette du Journal des jeunes. Le tableau à identifier était Guernica de Pablo Picasso.

✷ Info quiz

1) L'île de Ceylan.
2) Passepartout.
3) 100 000 hommes pendant 20 ans.
4) 91 %.
5) Le Norvégien Roald Amundsen en 1906.
6) 1,44 milliard.

Réponses

Yeux: 1-vrai; 2-faux (les coquillages ont un seul oeil); 3-faux (jusqu'à 20 000); 4-A ou B; 5-vrai; 6-vrai; 7-vrai; 8-faux (certains poissons et reptiles peuvent retrouver la vue); 9-vrai; 10-vrai; 11-vrai; 12-faux (deux sur les côtés et deux en avant); 13-faux (la vision est le sens le plus développé); 14-vrai; 15-vrai; 16-C; 17-A (vairon désigne un oeil coloré et un oeil sans couleur); 18-faux (il y a d'autres primates supérieurs aussi); 19-vrai; 20-faux (un sur six!); 21-A ou B; 22-A.

Je vois mal: 1-myopie; 2-presbytie ou hypermétropie.

Records: 1-D; 2-G; 3-F; 4-H; 5-A; 6-E; 7-C; 8-B.

C'est l'heure: Les aiguilles vont se croiser onze fois, soit à 12 h, 13 h 05, 14 h 10, 15 h 16, 16 h 21, 17 h 27, 18 h 32, 19 h 38, 20 h 43, 21 h 49 et 22 h 54. On compte 12 h une seule fois, au début ou à la fin (cette heure revient une seule fois par cycle).

Famille: Il y a quatre filles et trois fils.